

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 77 (1990)

Rubrik: Rapports et études

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

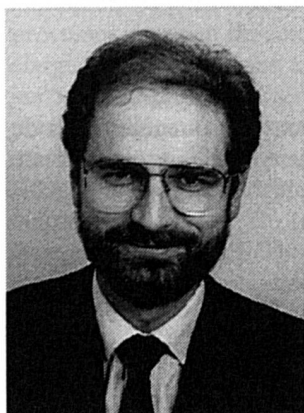
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORTS ET ÉTUDES



Jean-Frédéric Jauslin, Directeur :

SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'un de ses derniers éditoriaux, John Berry, rédacteur en chef du *Library Journal*, se posait la question de savoir comment Donald Trump ou Yvan Boesky prendrait en main la direction d'une bibliothèque. Agiraient-ils de manière différente que les directeurs actuels ? Loin de minimiser les aspects positifs du secteur privé, Berry souligne cependant que l'on ne peut pas diriger une bibliothèque comme une entreprise et qu'une approche différente est indispensable.

Cette réflexion me touche particulièrement puisque je me suis trouvé confronté au même problème : comment prendre en main la direction de la Bibliothèque nationale lorsque l'on vient du secteur privé ? Comment insuffler un esprit suffisamment nouveau à cette institution pour lui permettre d'évoluer, mais sans pour autant créer une révolution ?

La question n'est pas simple à résoudre car même si les collaborateurs font preuve d'une volonté d'innovation réjouissante, ils ne sont pas habitués à maîtriser le changement. A cela s'ajoute que le monde des bibliothèques suisses a évolué dans une direction peu favorable à la Bibliothèque nationale. Enfin, n'oublions pas les contraintes d'une administration fédérale qui, même avec un appui sans réserve du Chef du Département de l'intérieur et du Directeur de l'Office de la culture, rendent les évolutions très lentes et sinueuses.

Ma conclusion provisoire, après quelques mois passés à la tête de la Bibliothèque nationale peut se résumer ainsi : il n'est manifestement pas facile d'inculquer les mêmes notions de compétitivité, d'économie de marché et d'esprit d'entreprise que dans le secteur privé. Toutefois, il existe un potentiel de rationalisation du travail qui doit être exploité afin que nos forces puissent se concentrer sur l'objectif principal qui est de servir nos utilisateurs.

Comment aider la Bibliothèque nationale à mieux se réaliser ? Telle est en substance la question qui m'a été posée dans le cadre du mandat que j'ai reçu peu après mon entrée en fonction. Bien sûr, il serait présomptueux de prétendre pouvoir répondre rapidement et sans faille à cette question pour le moins complexe. Il fallut tout d'abord créer une équipe de personnes maîtrisant le monde moderne de l'information. Le marché du travail étant ce qu'il est en Suisse, et les possibilités d'engagement de nouveaux collaborateurs s'avérant extrêmement limitées à la Confédération, il ne fut pas aisé de franchir cette première et importante étape.

Le premier travail consista à faire le tour d'horizon des qualités et des défauts de la maison, de prendre connaissance des nombreux documents déjà écrits sur le sujet et de faire le tour des institutions en Suisse et à l'étranger pour voir dans quelle mesure une collaboration pouvait être envisagée.

Cette phase, lente s'il en est, mais combien passionnante, me permit de mieux comprendre le contexte dans lequel devait évoluer la Bibliothèque nationale.

Etat de la situation

Abordons tout d'abord les problèmes internes. Sans vouloir revenir sur les nombreux documents traitant de ce sujet, il y a lieu de mentionner les éléments les plus graves qui entravaient la bonne marche de l'institution.

A. Situation financière

Les finances de la BN constituent certainement le point le plus critique. Il fallut malheureusement constater une situation catastrophique tant sur le plan des moyens réservés à la formation que sur celui des fonds prévus pour les déplacements des collaborateurs, la conservation des collections, les travaux d'experts, les activités publiques pour ne citer que les points principaux. Comparée aux offices analogues de l'administration fédérale, la Bibliothèque nationale fait figure de parent pauvre. Avec la meilleure volonté du monde, il lui était impossible de faire face à la plus élémentaire des gestions.

En matière de personnel, la situation était tout aussi dramatique. Durant les douze dernières années, les effectifs furent stabilisés, et même réduits, alors que la charge de travail était en pleine augmentation et que les investissements pour une gestion plus rationnelle n'avaient pas été entrepris. Une formation permanente de l'équipe aurait permis d'améliorer l'exécution des tâches. Elle ne s'est pas faite pour les raisons évoquées ci-dessus. Dans ces conditions, il était inévitable que le fossé continuât de se creuser entre la BN et les autres bibliothèques du pays.

Pis encore, des projets d'envergure nationale relevant de la compétence de la BN (le *Répertoire des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses*, par exemple) avaient été mis sur pied grâce à l'unique bonne volonté de quelques collaborateurs. Le financement et le suivi de ces projets étaient assurés en partie par la Bibliothèque nationale et en partie par d'autres instances.

En plus d'une réflexion profonde et à long terme, il devenait indispensable d'intervenir rapidement sur plusieurs fronts pour éviter une dégradation inéluctable de la situation. La tâche principale consista à obtenir un minimum de crédits supplémentaires pour faire face aux besoins élémentaires. Malheureusement, à la date de mon entrée en fonction, les budgets pour l'année 1991 étaient pratiquement établis. Il fut donc nécessaire de recourir à des procédures spéciales pour obtenir certains crédits tant pour 1990 que pour 1991. Grâce à la diligence de la direction de l'Office de la culture ainsi qu'à la compréhension des responsables du Département des finances et, en dernière instance, du Parlement, il fut possible de débloquer l'argent nécessaire à la résolution des problèmes les plus urgents. Cet effort permit de poursuivre les actions en cours et d'entreprendre les premières démarches visant à la réorganisation de la bibliothèque.

B. Contacts nationaux

Malgré la qualité des quelques tâches qu'elle a pu maintenir, la Bibliothèque nationale est victime d'une réputation qui tend à se détériorer. Le niveau de confiance des institutions qui devraient collaborer avec elle ou bénéficier de ses services est au plus bas. Chaque instance extérieure appelée à s'impliquer dans un nouveau projet lancé par la BN doit voir sa motivation stimulée. Il est vrai qu'à plusieurs reprises ces dernières années, elle ne put tenir les engagements prévus. Je m'employai donc à reprendre la situation en main et à faire valoir les futures capacités de la BN. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'elle a un rôle à jouer en Suisse. Une véritable concertation nationale sur des projets d'intérêt commun ne peut se réaliser que par la participation active d'une institution qui en prendra la responsabilité. Mais ce rôle n'apparaîtra vraiment crédible que le jour où la BN concrétisera sa politique par des faits.

C. Contacts internationaux

Ici également de graves lacunes furent constatées. Mis à part de brèves apparitions sur la scène des bibliothèques germaniques, la Bibliothèque nationale suisse brillait par son absence à l'étranger. Un long processus de prise de contact s'est donc avéré nécessaire, en partant tout d'abord du plan européen et en élargissant les relations au niveau intercontinental, américain en particulier. La rencontre organisée en janvier 1990 par le Ministre français de la culture sur le thème « L'Avenir des grandes Bibliothèques » fut le point de départ de fructueux contacts avec les collègues internationaux. Ils se poursuivirent lors de manifestations telles que le Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB) en août à Stockholm et celui du Comité des Bibliothèques Nationales Européennes (CENL) en octobre à Florence. De telles relations permettront de profiter des expériences faites par nos collègues étrangers et de bénéficier de leur support inconditionnel. En outre, elles seront certainement à la base de la coordination internationale que nous devons créer.

D. Préparation des Archives littéraires suisses

La création de ce nouveau secteur fut une activité constructive et motivante. La première tâche consista à choisir un responsable parmi les nombreuses candidatures. Son entrée en fonction, le 1^{er} juillet, fut le point de départ d'une rapide mise en place qui permit de préparer une ouverture officielle des Archives littéraires dès le mois de décembre. Malheureusement, le décès subit de Friedrich Dürrenmatt, à qui l'on doit l'initiative de la fondation de cette nouvelle institution, nous a contraint à reporter cette manifestation en 1991. Constatons que ce projet représente un excellent exemple pour la réorganisation de la bibliothèque car il prouve que l'on peut faire évoluer une situation rapidement au sein de l'administration fédérale.

E. Service aux usagers

Dès le 1^{er} octobre 1990, la plage horaire des heures d'ouverture au public a été élargie. Désormais, les salles de lecture et de catalogues, ainsi que le service du prêt, sont à la disposition des lecteurs non seulement durant la pause de midi, mais également un jour par semaine en début de soirée et une partie du samedi.

Profil de la nouvelle Bibliothèque nationale suisse

Le mandat qui me fut confié ne se restreint pas à une simple automatisation de la BN. Il prévoit l'élaboration d'une nouvelle politique tenant compte des fonctions d'une institution nationale au sein d'un état fédéral. En août 1990, afin de définir un plan de réorganisation, un projet a été mis sur pied portant le nom de RAMSES (*Reorganization for an Automated Management System and Enhanced Services*). On remarquera que l'accent est porté clairement sur l'amélioration des services de la bibliothèque et sur sa capacité à se doter d'outils et de techniques modernes. C'est dans cet esprit qu'un groupe de projet a étudié le mandat qui lui a été confié et a pris connaissance des diverses propositions en les intégrant à sa propre réflexion. Ce groupe de projet se compose de six personnes représentant les différents domaines à étudier. Trois nouveaux collaborateurs, spécialisés dans la science de l'information, l'informatique et l'organisation, se sont joints à deux responsables de la BN qui ont une connaissance approfondie du fonctionnement actuel de l'institution. Afin de garantir une cohésion maximale avec l'équipe actuelle de collaborateurs et pour profiter de ses expériences, un groupe élargi, constitué de la plupart des responsables de la bibliothèque s'est formé pour épauler le groupe de projet restreint. Le Bureau Van Dijk, ingénieurs conseils en gestion, de renommée européenne, installé à Bruxelles et à Paris, est intervenu pour donner une première impulsion au projet. Quelques rudiments de gestion de projet et la notion de schéma directeur pour la réorganisation d'une bibliothèque ont été présentés au groupe élargi. Une réflexion active de chacun a permis de dégager les grandes lignes de la nouvelle vision de la BN. Parallèlement, la Commission de la Bibliothèque nationale, guidée par son nouveau président, a régulièrement été informée de l'avance des travaux sur lesquels elle s'est exprimée à plusieurs reprises. Le résultat de l'analyse du groupe de projet est contenu dans un rapport intitulé *Eléments pour la restructuration de la Bibliothèque nationale suisse* dont les lignes suivantes reprennent l'essentiel.

Tout d'abord, en tant qu'institution officielle, la BN est investie d'une mission de service public. Celle-ci concerne l'ensemble de ses activités dans les domaines historique, culturel et social. Cela inclut forcément une importante fonction de prestation de services. On doit pouvoir trouver dans ses collections tous les types de supports d'information, traditionnels et modernes.

Quant aux documents qui entrent à la bibliothèque, ils subissent quatre types d'opérations ; ils sont :

- recueillis,
- mis en valeur,
- mis à disposition,
- archivés (conservés).

Ces quatre opérations recouvrent deux missions distinctes :

- une mission de conservation
- une mission de prestation de services.

Ces deux missions — conserver systématiquement des collections et assurer efficacement des services — sont d'égale importance, mais difficiles à concilier. Tout l'art du bibliothécaire consiste, par une stratégie appropriée, à mener à bien cette double mission, malgré la contradiction qui lui est inhérente. La BN n'échappe pas à ce dilemme, mais il est primordial à l'avenir qu'elle parvienne à garantir, à égale priorité, ces deux fonctions.

La future BN doit se concevoir comme un centre de renseignements relatif au patrimoine documentaire suisse. Il est prévu qu'elle coordonne la conservation et la mise en valeur de tous les médias (*Helvetica* au sens large du terme). En outre, elle servira de plaque tournante à l'ensemble de l'information détenue en Suisse, tant au niveau national qu'international. Quant à ses usagers, il s'agit aussi bien des autres institutions (bibliothèques, médiathèques, archives, etc.) que des chercheurs scientifiques ou du grand public. Cette conception devra permettre de répondre à la suggestion de la Commission fédérale de l'information scientifique (CIS) qui préconise la mise en place d'un centre d'information pour les *Helvetica*.

Les différents axes de développement décrits ci-dessous résument les nouvelles missions de la BN :

Développement et conservation des collections

1. Supports d'information

Afin de couvrir l'ensemble de l'information suisse, toutes les formes de supports sont considérées. Une condition cependant : les médias doivent être reproduits et diffusés en plusieurs exemplaires. La BN se réserve toutefois la possibilité de déléguer la gestion de certains supports à des médiathèques spécialisées tout en assurant la coordination de leurs conservations.

2. Dépôt légal

Afin de répondre à la double obligation de conservation et de mise à disposition du patrimoine, la BN bénéficie du dépôt légal et reçoit chaque document en deux exemplaires de la part des producteurs suisses.

3. Fonds étrangers

Afin de satisfaire les besoins des chercheurs scientifiques, la BN acquiert des ouvrages de base étrangers dans certaines matières (sciences humaines et bibliothéconomie).

4. Conservation et restauration

Afin de transmettre aux générations futures un patrimoine aussi complet que possible, la BN participe activement à un projet national de restauration des fonds bibliographiques suisses. Les outils mis à disposition de l'ensemble des institutions permettront à la BN de restaurer ses propres collections. Elle met également l'accent sur les moyens de préservation des collections. En outre, elle oriente la conservation des journaux vers de nouvelles technologies d'archivage.

Développement des services

1. Automatisation :

Afin de donner au public un accès direct à ses catalogues en tout endroit du pays et à l'étranger et de fournir une bibliographie nationale dans les plus brefs délais, la BN automatise la gestion de ses fonds à l'aide d'un système intégrant toutes les fonctions internes (acquisition, prêt, catalogage, etc.). Ce nouveau système doit permettre de normaliser la mise en valeur du patrimoine au niveau national. En outre, l'accès par matière aux données bibliographiques s'effectue selon une liste d'autorités quadrilingue (allemand, français, italien et anglais).

2. Prêt :

Afin de maintenir et de développer la notion de service à la nation toute entière, la BN maintient toutes les formes de prêt actuellement en vigueur, y compris le prêt à domicile par voie postale. Par ailleurs, elle met l'accent sur l'utilisation de nouveaux moyens de diffusion de l'information.

En raison des qualités attrayantes du prêt en libre accès, la BN met ses fonds non *Helvetica* à disposition du public sous cette forme. La BN dispose de salles de consultation adaptées aux différents médias conservés par ses soins et de cellules de travail réservées aux chercheurs.

3. Centre d'information :

Afin de répondre aux attentes des bibliothèques, des médiathèques et des usagers, la BN met sur pied un service de renseignements bibliographiques disposant d'un catalogue collectif couvrant l'ensemble des ressources informationnelles contenues en Suisse (suisses et étrangères, livre et non livre).

4. Bibliographies :

Afin de mieux mettre en valeur le patrimoine dont elle a la charge, la BN poursuit et développe la production de bibliographies et de catalogues spécialisés (histoire suisse, littératures alémanique, romande, tessinoise et romanche, etc.).

5. Recherches bibliothéconomiques :

Afin de répondre aux besoins des autres centres suisses (bibliothèques, médiathèques, etc.) en matière de gestion de l'information, la BN est dotée d'un service de spécialistes de haut niveau, capables de mener à bien des projets concernant les nouvelles technologies, les possibilités de normalisation et toutes les questions liées à l'avenir des bibliothèques suisses.

6. Public relations :

Afin de rendre la BN plus présente en Suisse et à l'étranger, l'institution dispose d'un service chargé de régler les aspects relatifs à sa promotion (expositions, édition de catalogues, etc.). Dans son fonctionnement, la BN doit pouvoir bénéficier dse fonds récoltés par la vente de certaines de ses prestations.

En l'état actuel des travaux, il est difficile de définir dans le détail les exigences précises dictées par la nouvelle vision de la BN. A la fin de l'année 1990, le groupe de projet RAMSES s'est trouvé au terme d'une phase d'étude générale qui requiert un accord global sur le démarrage d'analyses de détail. Ces projets sont au nombre de quinze et vont de la définition d'un nouveau *Leitbild* propre à l'institution à l'établissement d'un plan national de conservation des journaux en passant bien entendu par l'automatisation des fonctions de la bibliothèque et la conversion de ses données bibliographiques.

Projets

Parmi les quelque quinze actions nécessaires à la réalisation de la nouvelle vision de la BN, on fixera les thèmes les plus prioritaires afin de concentrer les forces à disposition. Sans préjuger des décisions définitives, on peut imaginer que les projets à aborder en premier lieu seront :

1. La révision de la loi

Datant de 1911, la loi actuellement en vigueur ne répond plus aux nécessités de notre société de l'information. Une révision s'impose afin de donner les assises légales à la nouvelle Bibliothèque nationale.

2. La nouvelle organisation

L'actuelle structure de la BN est en effet périmée : elle ne répond plus aux besoins des usagers et encore moins à la vision future que l'on peut se faire de l'institution. Afin de remédier à ce problème, un nouvel organigramme doit être mis en place. De plus, les chaînes de travail elles-mêmes seront revues, particulièrement sous l'angle de l'automatisation de la bibliothèque : il est absolument indispensable que l'intégration d'un système de gestion informatique se fasse dans les meilleures conditions et sur des bases saines.

3. L'automatisation et la conversion des données

En tant qu'institution nationale, la BN se trouve dans une position un peu différente de celle des autres bibliothèques du pays. Elle doit prendre en considération à la fois les besoins de ses propres usagers et ceux de la communauté bibliothéconomique suisse. En outre, sa fonction de plaque tournante de l'information vis-à-vis de l'étranger implique également certaines contraintes et responsabilités. Ce sont les raisons pour lesquelles le groupe de projet s'est prononcé en faveur d'une technologie d'avenir qui soit capable d'évoluer avec le paysage informationnel et culturel de notre pays. Cette technologie n'existe malheureusement pas en Suisse. Il faudra donc l'importer. Cette procédure exige bien entendu le juste choix parmi de nombreux systèmes qu'il s'agit d'étudier, d'évaluer et de tester.

4. Les locaux

Le bâtiment de la BN, construit en 1928-1930, ne répond plus aux exigences actuelles d'une bibliothèque moderne et d'un centre d'information national. Tant les surfaces réservées aux bureaux ou aux salles de travail et de présentation que l'espace destiné aux collections sont totalement insuffisants. Du point de vue strictement technique, il a paru nécessaire de songer à la création d'un nouveau bâtiment qui pourrait se conformer à ces besoins. Toutefois, la nécessité de rester au centre de la ville de Berne laisse peu de chance à une solution réelle. C'est donc par une adaptation des locaux actuels (libération des bureaux occupés par les autres administrations et création de magasins sous l'esplanade sud) que l'on trouvera vraisemblablement le moins mauvais compromis. On relèvera également la possibilité, actuellement à l'étude, de mettre en place d'un centre de calcul au sein de la BN pour assurer la gestion coordonnée des catalogues en Suisse. Cette donnée devra être prise en compte dans le concept des nouveaux locaux.

Une coordination nationale

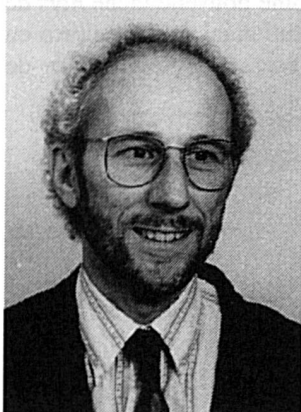
La restructuration de la BN fait également partie d'un concept plus vaste de coordination des bibliothèques à l'échelon du pays. Les activités énumérées plus haut représentent une première phase qui devrait naturellement déboucher, dès que la BN aura recouvré une position exemplaire, sur un plan de coordination au niveau national et dont elle sera l'instigatrice. Précisons d'entrée que la nécessité de ce rôle, qui lui est dévolu de manière évidente, a été soulignée par toutes les instances qui se sont penchées sur les tâches de la BN.

En outre, et afin de mieux positionner la BN au niveau national, sa direction a pris l'initiative de créer un groupe informel, nommé « INFO 2000 », composé de quelques directeurs des plus importantes bibliothèques du pays, afin de trouver des solutions communes aux échéances futures. De manière générale, l'objectif principal consiste à réfléchir à une politique coordonnée de la gestion de l'information en Suisse à moyen et à long terme. Une liste de problèmes communs est d'ores et déjà élaborée. La réflexion s'est plus particulièrement focalisée sur la question de la convergence des systèmes automatisés de gestion de bibliothèques, la définition d'un système cohérent et les problèmes liés à la mise en place d'une telle solution. Rappelons en effet que la restructuration de la BN se produit en même temps qu'ont lieu de profondes réflexions sur l'avenir du système informatique SIBIL et sur les premières idées d'adaptation du produit ETHICS. Ces deux systèmes, développés en parallèle, sont — on ne le sait que trop — incompatibles. Le groupe informel de réflexion INFO 2000 a publié une liste de dix principes qui serviront de base aux futurs travaux. Une première définition de ce que l'on pourrait désigner par « Bibliothèque suisse » a également été soumise à une consultation auprès des responsables des institutions suisses concernées.

D'autres tâches de coordination nationale nous attendent. Le projet de loi sur la radio et la télévision fait appel à des solutions pour conserver le patrimoine audiovisuel helvétique. La BN a été chargée de mener une première enquête en réunissant les principales instances concernées par ce domaine. Plusieurs rencontres ont eu lieu et devraient déboucher en 1991 sur un rapport faisant état des possibilités d'actions.

En conclusion, l'année 1990 aura donc été marquée par une volonté de reprise en main de la Bibliothèque nationale. Après une trop longue attente, les autorités politiques se proposent de lui rendre la position qu'elle doit occuper. Ne nous leurrions pas, Rome ne s'est pas construite en un jour. La restructuration de la BN prendra plusieurs années. Un pas important a toutefois été franchi en 1990 : le démarrage d'un projet de réorganisation de grande envergure qui doit être accepté par le Conseil fédéral et ratifié par le Parlement. Les années 1991 et 1992 nous diront si cette volonté se concrétisera. C'est à toute l'équipe de la Bibliothèque nationale de prouver qu'elle est capable de refaire de sa maison une institution de renommée nationale et internationale.

Cependant, « il ne faut pas que l'urgent empêche de voir l'essentiel », comme le dit Maurice B. Line, ancien directeur de la British Library et actuellement consultant international en bibliothéconomie, qui suit de près les travaux de réorganisation de la BN. Les tâches de reconstruction sont nombreuses, les problèmes quotidiens se mêlent aux réflexions à long terme. Il s'agit de garder une vision claire de l'objectif que nous voulons atteindre. Si nous arrivons à définir un concept clair, je suis convaincu que nous aurons de très grandes chances de le réaliser.



Thomas Feitknecht, responsable des Archives littéraires suisses

DES ARCHIVES LITTÉRAIRES GRACE A FRIEDRICH DÜRRENMATT

Deux ans après que l'écrivain Friedrich Dürrenmatt eut annoncé son intention de léguer son oeuvre à la Confédération Suisse, les Archives littéraires suisses (ALS) se sont ouvertes au premier étage de la Bibliothèque nationale suisse. Le fondateur n'était plus vivant ce jour-là : il était décédé le 14 décembre 1990, peu avant l'inauguration des ALS et son 70^e anniversaire.

L'idée de créer des Archives littéraires suisses remonte aux années quatre-vingt. En 1983, Charles Linsmayer, spécialiste de la littérature, présenta une proposition détaillée en vue de la création d'un centre de documentation et de recherche sur la littérature suisse alémanique, une sorte de pendant au Centre de recherches sur les lettres romandes fondé en 1964/65 à l'Université de Lausanne. En juin 1987, l'écrivain Otto F. Walter déclarait qu'il fallait créer « pour la littérature suisse un centre analogue à ce qu'est le Musée suisse des transports dans le domaine des moyens de transport » et dont la mission consisterait non seulement à rassembler des documents de la vie littéraire — manuscrits, correspondance, photographies etc. —, mais également à les rendre accessibles à la recherche scientifique et à les présenter d'une manière qui soit propre à susciter l'intérêt du public.

Presque au même moment où Otto F. Walter développait son projet de Centre de la littérature suisse, Friedrich Dürrenmatt s'adressa à la Confédération. Il lui fit don de ses oeuvres littéraires, à *une* condition. A la différence de la multimillionnaire Claire Zachanassian dans sa pièce « La visite de la vieille dame », l'écrivain ne posa aucune condition immorale, bien au contraire. La condition qu'il imposa fut la suivante : son héritage devait être judicieusement archivé et accessible au public intéressé.

Convergence des projets

Friedrich Dürrenmatt avait donné l'impulsion initiale au projet. Par la suite, la réalisation des ALS progressa rapidement grâce au soutien du Conseiller fédéral Flavio Cotti, chef du Département fédéral de l'intérieur (DFI), ainsi qu'à l'engagement et à la persévérance de M. Alfred Defago, directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC). Le 21 décembre 1988, le gouvernement suisse prit acte « avec gratitude de l'offre généreuse » de l'écrivain ; le 27 juin 1989, Friedrich Dürrenmatt et le Conseiller fédéral Flavio Cotti signaient déjà le pacte successoral en la Maison de Wattwil à Berne. Le 11 janvier 1991, un mois après la mort inattendue du fondateur, avait lieu l'ouverture officielle des ALS.

C'est la Bibliothèque nationale suisse (BN) à Berne qui a été choisie comme siège des nouvelles Archives littéraires, ceci pour des raisons pratiques. La Bibliothèque nationale est le cadre juridique adéquat ; en effet, pour des motifs constitutionnels, la Confédération ne pourrait se charger d'une nouvelle tâche *hors de* la Bibliothèque nationale suite au rejet en votation populaire de l'article constitutionnel sur la culture en 1986. En outre, la Bibliothèque nationale disposait déjà d'une série de fonds importants pouvant servir de base aux nouvelles Archives littéraires.



Archives littéraires suisses : escalier et foyer

Les ALS ont commencé leur activité avec un effectif de cinq personnes, à savoir le responsable, un adjoint scientifique, deux collaboratrices scientifiques et un bibliothécaire. L'effectif doit être porté à huit postes d'ici à 1994. Du point de vue des locaux, les Archives littéraires disposent à la Bibliothèque nationale d'une partie de l'aile est, au premier étage, qui a été transformée et rénovée. On y trouve les bureaux des collaborateurs, une salle de lecture, un local de travail pour le Centre d'études Blaise Cendrars, un foyer de rencontre et une salle affectée au traitement des nouvelles archives. A cela s'ajoutent, au 8^e étage, la salle Hesse pour les séances et les travaux de recherche spéciaux ainsi que les magasins, au sous-sol, où sont entreposés tous les manuscrits ainsi qu'une partie des bibliothèques léguées par certains auteurs.

La conception spatiale a été sciemment maintenue ouverte et adaptable. Pour les Archives littéraires comme pour tout ce qui est nouvellement créé, le développement ultérieur est difficile à prévoir exactement. Autrefois, les chercheurs qui voulaient consulter des manuscrits et des lettres faisant partie des fonds de la Bibliothèque nationale devaient se contenter de quelque coin libre dans un bureau ordinaire. Aujourd'hui, la nouvelle salle de lecture met à leur disposition huit places de travail bien adaptées, une bibliothèque de travail dans les quatre langues nationales et tous les catalogues répertoriant les fonds. Toutefois, personne ne sait pendant combien de temps ces huit places de travail permettront de satisfaire la demande.



Archives littéraires suisses : salle de lecture

En principe, il en va de même pour toute la phase de mise sur pied des Archives littéraires. Il aurait certes été magnifique et peut-être scientifiquement plus « sérieux » de pouvoir élaborer d'abord un projet détaillé. Mais de nombreuses décisions ont dû être prises jusqu'à ce que ce projet fût mis au point dans tous ses détails. Les ALS n'existeraient pas aujourd'hui si la Confédération n'avait pas saisi la balle au bond et accepté d'emblée, c'est-à-dire avant même que tous les détails n'aient été réglés, la donation Dürrenmatt. Le décès inattendu de Friedrich Dürrenmatt a prouvé *a posteriori* qu'il avait été judicieux de hâter la fondation des Archives.

Lors des Journées littéraires de Soleure 1989, la mission générale des Archives littéraires a été décrite en ces termes :

- rassembler, mettre en valeur et sauvegarder les documents littéraires et les autres témoignages laissés à la postérité par leurs auteurs ;
- procéder à l'analyse scientifique de ces documents;
- encourager la diffusion et la compréhension de la littérature produite en Suisse (par exemple en organisant des expositions);
- créer un lieu de rencontre pour les auteurs, les scientifiques et toutes les personnes s'intéressant à la littérature.

Les ALS peuvent s'attacher à remplir dans une large mesure ces objectifs qui décrivent la mission classique de toute archive et qui correspondent globalement aux conceptions développées au sein de la Bibliothèque nationale elle-même durant sa phase de restructuration. On constate que ces conceptions, très éloignées au départ les unes des autres, se sont peu à peu rapprochées à tel point que l'on a pu parler en fin de compte d'une « convergence des conceptions ».

Rassembler et sauvegarder

Les ALS disposent aujourd'hui de plus de 40 fonds importants, donations partielles ou collections, auxquels il convient d'ajouter quelque 140 manuscrits de moindre importance. On y trouve notamment — pour ne citer, par ordre alphabétique, que les plus importants ou les plus récents — S. Corinna Bille, Hermann Burger, Blaise Cendrars, Maurice Chappaz, Walter Matthias Diggelmann, Bertil Galland, Jakob Haringer, Hermann Hesse, Gonzague de Reynold, Rainer Maria Rilke, Annemarie Schwarzenbach, Carl Spitteler et Otto F. Walter. Les fonds et archives se répartissent à parts égales entre la langue française et la langue allemande. Il y manque donc des archives littéraires en langue italienne et en romanche (abstraction faite de petits documents littéraires provenant par exemple de Francesco Chiesa ou de Peider Lansel qui font partie des archives Gonzague de Reynold), si bien que les ALS, pour remplir réellement leur fonction d'institution nationale quadrilingue, devront dans un premier temps s'efforcer de combler ces lacunes.

Une priorité sera donnée ces prochaines années à la conservation. Etant donné que le papier utilisé depuis le milieu du XIX^e siècle a une forte teneur en acide et se désagrège, le « feu lent » menace de détruire des rayons entiers de bibliothèques. Les ALS ne peuvent résoudre ce problème qu'en collaboration avec des institutions analogues.

Reste la question de savoir dans quelle mesure les ALS devraient aussi rassembler systématiquement les documents audiovisuels. Suite à une intervention parlementaire relative à la nouvelle loi sur la radio et la télévision, des entretiens ont eu lieu entre la Bibliothèque nationale suisse, la Phonothèque nationale à Lugano, la Cinémathèque suisse à Lausanne, les Archives fédérales à Berne et la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) en vue de mettre au point une politique cohérente en matière de collection et d'éviter les lacunes aussi bien que les doublés.

Mettre en valeur et exploiter

Généralement, les legs arrivent aux archives en désordre, dans des caisses ou des cartons de bananes. Les documents doivent tout d'abord être triés et inventoriés pour que le personnel appelé à s'en occuper puisse en avoir une vue d'ensemble. Puis ils doivent être minutieusement classés, catalogués et cotés de manière à être utilisables pour la recherche. Selon l'état et l'ampleur des documents, ce travail peut durer des mois, voire des années. Pour le catalogue des archives Blaise Cendrars, paru en 1989, M. Marius Michaud a par exemple investi, à la Bibliothèque nationale, trois ans de travail au total. Cependant, comme il ne pouvait y travailler que sporadiquement, treize ans se sont écoulés jusqu'à la publication du catalogue imprimé. Bien entendu, ce domaine doit également être informatisé le plus vite possible.

En principe, toutes les personnes intéressées peuvent utiliser les documents répertoriés aux ALS. Il faut néanmoins se souvenir qu'il s'agit pour l'essentiel de manuscrits originaux qui sont irremplaçables. C'est la raison pour laquelle les ALS ne pourront jamais offrir à leurs usagers un accès aussi libre que, par exemple, une bibliothèque publique ; elles devront trouver un juste équilibre entre son souhait d'ouverture et son souci de sécurité, indispensable lorsqu'on a la charge de tels documents.

Conseiller et informer

Les Archives littéraires n'entendent pas seulement rassembler et gérer des archives, mais veulent être également un centre d'information et de documentation. Elles se sont donc proposé de réaliser et de gérer à partir de 1992, sous la forme d'une banque de données, un « Répertoire des legs manuscrits déposés dans les bibliothèques et archives de Suisse ». Ce répertoire a tout d'abord paru sous la forme d'un travail de diplôme réalisé dans le cadre de la formation dispensée par l'Association des bibliothécaires suisses (ABS) et va maintenant être publié par un groupe de travail de cette même organisation et de l'Association des archivistes suisses (AAS). Une démonstration informatisée du « répertoire » sera donnée au début mai 1991 à Genève, au Salon international du livre et de la presse où les ALS se sont présentées au grand public conjointement avec les sociétés suisses d'écrivains (SSE et Groupe d'Olten).

Les contacts avec les milieux intéressés (AAS/ABS, SSE et Groupe d'Olten, maisons d'édition/librairies, universités) sont assurés par un groupe consultatif de contact qui se réunit une à deux fois par an pour échanger des informations et débattre de questions fondamentales concernant les ALS. Ce groupe de contact est conçu comme un complément à la Commission de la bibliothèque, qui est l'organe légal de surveillance et qui a constitué un comité chargé des questions spécifiques se rapportant aux ALS.

Hormis leur présentation au Salon du livre de Genève, les ALS ont également participé à d'autres manifestations dès 1991. L'exposition inaugurale, où ont été présentés 22 des fonds les plus importants des ALS et, pour la première fois, deux livrets de Friedrich Dürrenmatt, a reçu de la part du public et des médias un écho important et positif. La deuxième édition, revue et complétée, de la documentation en feuilles mobiles préparée pour la circonstance paraîtra au printemps 1991. En outre, les ALS ont organisé, en collaboration avec l'université populaire ainsi qu'avec quelques auteurs, une série de cours en quatre volets donnés dans les locaux des ALS ainsi qu'un week-end littéraire bilingue à Münchenwiler, à la limite linguistique entre la Suisse allemande et la Suisse française.

Par cette ouverture vers l'extérieur, les ALS voudraient devenir une sorte de point de cristallisation dans la vie littéraire suisse. A partir des oeuvres littéraires qui leur ont été léguées, c'est-à-dire de « papiers morts », elles entendent devenir un centre d'échanges vivants, un point de rencontre pour les chercheurs et les auteurs ; elles veulent établir des contacts avec des organisations culturelles, d'autres archives et bibliothèques, des universités, des théâtres, des musées, des maisons d'édition et des librairies. Leur programme d'activité comprend des expositions, des lectures, des symposiums, et cela non seulement au Kirchenfeld, dans le « quartier culturel » de Berne, mais également dans les autres régions de Suisse.

Centres de gravité du travail de collection des ALS

D'entente avec les directions de l'OFC et de la BN, les collaborateurs des ALS ont mis au point des directives internes qui doivent être appliquées à l'avenir dans la politique d'achat. Selon ces directives, les ALS collectionnent, dans les quatre langues nationales, des documents littéraires créés en Suisse en mettant l'accent sur les oeuvres du XX^e siècle. Outre la constitution d'une documentation correspondante, ce travail consiste essentiellement à rassembler des legs, c'est-à-dire des écrits légués par des auteurs : oeuvres littéraires et travaux préliminaires, notes et papiers personnels, correspondance, mémoires et journaux intimes, textes de conférences et discours, recueils d'autographes et de documents (pour citer la définition donnée dans l'ouvrage de référence standard paru en 1967 que nous avons déjà mentionné précédemment, à savoir le « Répertoire des legs manuscrits déposés dans les bibliothèques et archives de Suisse » d'Anne-Marie Schmutz-Pfister).

En principe, ces documents peuvent aboutir aux ALS par trois voies : donation, achat ou prêt. La donation est le cas le plus fréquent, tandis que l'achat constitue l'exception ; pour ce qui est des prêts, la réserve est de rigueur, car ils ne donnent aux ALS que des obligations et aucun droit. Il est avantageux qu'un auteur puisse, déjà de son vivant, prendre en collaboration avec les ALS des dispositions testamentaires quant à sa succession, comme ce fut le cas de Friedrich Dürrenmatt. Les archives de personnes vivantes ne sont acquises que dans des cas exceptionnels dûment fondés. L'achat de ce que l'on appelle depuis peu en Allemagne un « Vorlass » (fonds acquis du vivant de l'auteur) est indiqué par exemple lorsque la conservation adéquate d'archives importantes pour les ALS n'est plus assurée ou que ces archives sont menacées de dispersion.

Critères de la politique d'achat

1. Sélection:

Un auteur doit avoir un rayonnement national ou suprarégional. Cela ne signifie pas que la collection se borne à la littérature « de haut vol » comme on était enclin à le craindre il y a deux ans lors des premières discussions au sujet des ALS. Par ses contacts et ses relations, un écrivain peut très bien jouer un rôle de portée nationale sans que cela ajoute à la valeur de son oeuvre littéraire. Les collections des ALS

comprennent également des legs de savants et d'érudits dans le domaine des sciences humaines et des archives de maisons d'édition. Les ALS fixent une limite par rapport aux oeuvres littéraires purement dialectales et aux ouvrages destinés aux adolescents et aux enfants, que d'autres institutions disposant de connaissances spécifiques en la matière sont mieux à même de conserver et de mettre en valeur.

2. Intégralité:

Ce qui détermine la valeur d'une collection d'archives, c'est notamment son intégralité, car il revient toujours beaucoup plus cher de la compléter ultérieurement en acquérant des pièces complémentaires. Lorsqu'une collection léguée par un auteur d'envergure nationale ou même internationale est incomplète et qu'il faut ensuite acheter aux enchères des pièces de correspondance et des manuscrits manquants, on est alors amené au fil des ans, comme le montre l'expérience, à devoir investir des moyens financiers dont la somme correspond à peu de chose près à leur valeur d'origine. Autrement dit et en forçant à peine les choses, on peut dire qu'un legs incomplet revient à terme deux fois plus cher qu'un fonds complet.

3. Complémentarité:

Les legs qui complètent les ensembles existants et qui mettent en évidence les multiples liens entre différents auteurs sont particulièrement importants pour les ALS. Avec le temps se constitue à l'intérieur des archives un réseau serré de relations qui fait apparaître les influences mutuelles. Un exemple : il existe une corrélation entre les archives de Walter Matthias Diggelmann et celles de Peter Lotar et Jakob Bühler, et la mise en évidence de ces liens entre auteurs représente un objectif des ALS.

4. Coopération:

Les ALS ne revendiquent aucun monopole et ne cherchent pas à imposer un centralisme dans le domaine des archives littéraires. Elles visent plutôt une coopération avec les bibliothèques et les archives de Suisse ainsi qu'avec les archives littéraires étrangères, une collaboration qui s'étende également à des questions pratiques telles que l'exploitation, la conservation, etc. Ce qui importe, ce n'est pas qu'un legs aboutisse aux ALS, mais que l'on puisse trouver pour chaque legs une solution optimale. Toutefois, il est incontestable que les ALS, en tant qu'institution nationale, sont tenues de recueillir des archives importantes provenant des quatre régions linguistiques. Qu'il puisse s'ensuivre certains conflits d'intérêts, cela va de soi ; mais ces conflits doivent être réglés dans un esprit de « bon voisinage ».

5. Capacité:

Un autre critère qu'il convient enfin de ne pas oublier est celui des possibilités qu'ont les archives de traiter et de cataloguer les fonds qui leur sont légués. Il serait insensé d'accumuler d'énormes collections qui, faute de personnel compétent, resteraient en désordre, empaquetées dans des cartons de bananes. A plus ou moins long terme, la politique d'acquisition doit donc être à la mesure des possibilités des ALS et de sa dotation en personnel.



Archives littéraires suisses : exposition d'inauguration.
Rencontre auprès de la vitrine « William Ritter »

Plus de dons que d'achats

Les fonds récents les plus importants des ALS proviennent, il faut le souligner, de donations ; c'est en particulier le cas des archives Friedrich Dürrenmatt qui ont donné le coup d'envoi à la fondation des ALS. J.R. Salis, Golo Mann et Adolfo Jenni ont fait don de leurs biens successoraux aux ALS. Il faut y ajouter les archives Jakob Haringer (don de la commune de Köniz) et Walter Matthias Diggelmann (don de Klara Obermüller). Quant aux archives Hermann Burger, elles ont été achetées.

Les archives littéraires de premier rang, notamment les Archives littéraires allemandes (Deutsche Literaturarchiv) à Marbach, tiennent beaucoup à ce que les prix d'acquisition ne soient pas connus. Des expériences passées ont montré, à la Bibliothèque nationale suisse également, que chaque fois que le public est informé des prix d'achat, ceux-ci montent parce que les vendeurs potentiels traitent alors sur la base d'un prix initial fixé en fonction de la somme la plus élevée à leur connaissance. En cas de hausse, les

entreprises de vente aux enchères n'hésitent toutefois pas, pour des motifs publicitaires, à faire connaître les prix maximums qui ont été atteints. Cette tendance ne devrait pas changer fondamentalement en dépit de la chute des prix constatée l'an dernier sur le marché des objets d'art. Même lorsque l'achat est effectué directement par les archives et malgré le caractère confidentiel de l'opération, on constate que le public est toujours informé par des rumeurs sur les sommes en jeu.

Tous les fonds et toutes les archives d'écrivains sont cependant constitués différemment, si bien que leur valeur doit être estimée sans égard aux achats antérieurs. En matière d'acquisition, les ALS travaillent actuellement en étroite collaboration avec des spécialistes externes et se basent, dans les négociations, sur les prix recommandés par ces experts.

D'une manière générale, on a pu constater ces années passées une tendance à la hausse des prix. Une somme record a été atteinte par le manuscrit du roman *Le procès* de Franz Kafka : en novembre 1988, il a été mis aux enchères, à Londres, et acquis par les Archives littéraires allemandes pour un montant de 1,1 million de livres sterling, soit 2,7 millions de francs de l'époque. Selon une information donnée par les « Frankfurter Allgemeinen », des intéressés japonais et américains auraient offert des sommes se situant entre 40 et 60 millions de DM pour acquérir les archives de Bertolt Brecht, qui appartiennent à la communauté successorale de l'auteur, à Berlin-Est... Comparé à de telles sommes, le budget de 650 000 francs affecté aux achats des ALS, pourtant généreux compte tenu de la situation en Suisse, paraît bien modeste.

La problématique des fonds acquis du vivant de l'auteur

L'achat d'archives appartenant à des personnes vivantes est un phénomène relativement nouveau. L'exemple le plus connu est celui de Heinrich Böll (1917-1985) qui aurait vendu de son vivant ses archives pour le prix de 1,8 million de DM et qui a sans doute fait oeuvre de pionnier à cet égard. De telles acquisitions offrent incontestablement de grands avantages aux archives : les négociations peuvent être menées avec la personne directement concernée, ce qui permet d'éviter par la suite des démêlés avec les membres de la famille et le danger d'une « épuration » des archives ; cela permet en outre de mettre en valeur les archives en collaboration avec l'auteur lui-même, ce qui facilite par exemple l'identification de signatures illisibles dans la correspondance, de personnes inconnues sur des photographies, etc. Même d'un point de vue strictement « commercial », un fonds acquis du vivant de son auteur peut valoir la peine si tous les documents produits après conclusion du contrat reviennent automatiquement aux archives sans leur occasionner de frais supplémentaires.

Des archives appartenant à des personnes vivantes ne peuvent toutefois être acquises que sur la base de critères d'ordre littéraire et culturel ou de critères propres aux archives elles-mêmes. Ce genre d'acquisition ne doit en aucun cas servir abusivement à « couronner » des auteurs de leur vivant ni en aucune manière être conditionné par le « conformisme » politique de la personne concernée. De telles acquisitions restent pourtant des questions délicates étant donné qu'elles sont nécessairement liées à une appréciation de la littérature contemporaine et que ce jugement n'est pas encore sûr. Enfin, les fonds acquis du vivant de leurs auteurs peuvent engendrer l'animosité d'écrivains « laissés pour compte » et susciter des controverses dans l'opinion publique.

Récemment, la BN et les ALS ont acquis les archives de trois personnes vivantes : Maurice Chappaz (avec les archives de feu son épouse S. Corinna Bille), Bertil Galland et Otto F. Walter. Tant en ce qui concerne Bertil Galland qu'Otto F. Walter, l'achat avait pour but d'acquérir des archives vastes et complètes relatives à la littérature suisse contemporaine et de les sauvegarder dans leur intégralité. Par l'acquisition des deux derniers fonds cités, c'est-à-dire des archives Galland et Walter, les ALS signalent leur volonté de développer et d'étendre systématiquement leurs collections afin de mettre en évidence le réseau des relations littéraires suisses.

Les archives Galland et Walter comprennent une riche collection de pièces de correspondance (surtout avec des auteurs), de manuscrits d'oeuvres (avec toutes les phases du développement chez Otto F. Walter), de matériel photographique, de littérature secondaire, de documentation médiatique et de cassettes vidéo.

Bertil Galland, éminent éditeur des années 60 et 70, a édité pratiquement tous les auteurs importants de Suisse romande. Comme il a depuis lors abandonné son activité d'édition, on est fondé à considérer que ses archives, acquises par les ALS, constituent un fonds complet et achevé. Ayant tout d'abord occupé un poste dirigeant aux éditions Walter, puis chez Luchterhand en Allemagne, Otto F. Walter a édité des auteurs importants de notre époque. Depuis 1973, il est écrivain libre et compte parmi les plus éminents représentants de la littérature actuelle en langue allemande. Dans son cas également, les archives appartiennent, en partie du moins, à une époque révolue et ont donc le caractère d'un legs.



Marie-Louise Schaller :

LES PETITS MAÎTRES - HIER ET AUJOURD'HUI ¹

Les Suisses connaissent bien les oeuvres de ceux que l'on appelle les « petits maîtres ». A Berne, en particulier, personne n'a besoin qu'on lui explique ce que l'on entend lorsqu'on évoque les ouvrages sur papier, les nombreux dessins, aquarelles et estampes coloriés « à la manière d'Aberli ». Il s'agit de représentations familières de scènes figurées et de paysages suisses que l'on suspend au salon dans des cadres dorés, faits à la main, et qui, transmises de génération en génération, ont un peu pâli sous l'effet quotidien de la lumière. Par euphémisme, on qualifie leur coloris de « pastel » ou de « teinte rose pâle » selon leur état de conservation. Ils appartiennent à tout intérieur soigné et, conformément aux vieilles traditions bernoises, ils sont intégrés au décor mural tout comme les façades en grès dans le centre-ville et les plantigrades à la Fosse aux ours. Telle est justement la raison pour laquelle on n'en fait guère mention ordinairement.

Dans son *Histoire illustrée de la Confédération*, Ulrich Im Hof remarque que « l'histoire suisse est restée essentiellement l'affaire des Suisses de naissance. Il s'ensuit que l'histoire de ce pays est souvent trop peu considérée dans sa relation à l'histoire générale ». Nous allons prendre au sérieux cet avertissement de l'historien et quitter le cercle restreint des initiés. Nous retirons des parois où elles sont suspendues quelques-unes des gravures coloriées des petits maîtres, nous les sortons de leurs jolis cadres et nous les transférons dans un environnement inhabituel. Nous les transportons dans une serviette, à pied, exactement comme l'ont fait à l'époque les amateurs d'art qui fréquentaient les ateliers des « petits maîtres » à Berne. Dans un cercle plus étendu, dont font également partie des non-Bernois, nous demandons si de telles oeuvres ont davantage à offrir que l'évocation transfiguratrice du « bon vieux temps », de « l'âge d'or » de Berne tel que le décrivait déjà avec mélancolie et nostalgie, au début du XIX^e siècle, l'écrivain et collectionneur d'art Sigmund Wagner.

Ce sont surtout des étrangers qui, dès le milieu du XVIII^e siècle, ont acheté les oeuvres des « petits maîtres ». Ils les emportaient avec eux dans leurs bagages, et les rangeaient soigneusement dans des cartons, comme « souvenirs », au sens noble du terme, pour les montrer, les faire circuler, les commenter dans des cercles d'amis où l'on évoquait des aventures de voyages de la même manière que nous le faisons aujourd'hui avec nos diapositives et nos films vidéo. Les oeuvres des petits maîtres n'étaient pas une exclusivité bernoise et ne servaient pas principalement de décoration murale comme on le pense souvent à l'heure actuelle ; elles étaient en réalité un « bien meuble », une expression de la mobilité, du plaisir toujours renouvelé des voyages.

1. Version légèrement abrégée et modifiée de l'allocation prononcée le 21 novembre 1990 à l'occasion de la remise du prix culturel de la Bourgeoisie de Berne.

Les touristes instruits et fortunés suivaient la dernière tendance à la mode : ne se contentant plus de voyager exclusivement à travers l'Italie pour y contempler les antiquités classiques, ils voulaient découvrir des régions inconnues, *terrae incognitae*. Ils s'installaient de plus en plus en Suisse pour quelques mois d'été. Leurs récits, généralement rédigés sous la forme de lettres, circulaient dans le cercle de leurs amis, étaient copiés et partiellement imprimés. C'est grâce à ces copies multiples que l'on peut aujourd'hui se faire une idée de ce qu'ont pensé, perçu et ressenti des voyageurs du XVIII^e siècle. Ces textes sont pour nous une mine de documents. Nous ne les lisons pas uniquement par intérêt historique, ou parce que nous désirons mieux connaître une époque bien circonscrite du passé, mais nous les découvrons avec la même curiosité que nous avons face à tous les événements qui nous impliquent et nous touchent personnellement.

Ces récits de voyages ont été rédigés de manière plus ou moins spontanée, dans un style à peine filtré par ces égards que l'on croit habituellement devoir aux lecteurs inconnus et critiques ; ils laissent s'exprimer tous les préjugés, toutes les subjectivités et tous les états d'âme ; ils nous parlent et nous émeuvent par leur naturel. Nous constatons ainsi comment des collectionneurs d'art fortunés, qui conservaient dans leurs galeries d'antiques statues et dans leurs écrins pierres précieuses et monnaies de l'Antiquité, comment des nobles qui se faisaient construire des maisons de campagne inspirées des modèles de Palladio, ont commencé à s'intéresser à l'architecture et à la peinture non classiques, aux modes de vie roturiers, à des paysages autres que héroïques, et comment ils ont trouvé en Suisse des contrées qui répondaient à ce désir d'engranger ce qu'ils avaient acquis, rassemblé et répertorié, tout leur permettant de rencontrer la nouveauté.

Dans ces notes écrites, nous découvrons aussi que ces touristes renonçaient souvent à une manière confortable de voyager, qu'ils laissaient parfois leur coche, et même leurs chevaux, pour explorer à pied des contrées nouvelles, dans l'espoir d'y trouver une nature authentique ou des habitants aux coutumes archaïques. Ils venaient en Suisse un peu comme des explorateurs et ignoraient presque complètement à quel point leurs perceptions étaient influencées, voire déformées, par leur propre culture. Avec leur regard de touristes marqués par leur société et leur éducation, ils voyaient ce qu'à vrai dire ils connaissaient déjà. Dès qu'ils pénétraient dans ces contrées, ils s'y sentaient d'autant mieux qu'ils y retrouvaient le souvenir de leurs collections de tableaux grâce auxquelles ils cultivaient des goûts artistiques en vogue depuis peu. S'ils s'enfonçaient dans des régions certes nouvelles du point de vue géographique, ils n'étaient pourtant pas désorientés puisque celles-ci étaient à leurs yeux chargées de réminiscences : campagnes néerlandaises qui leur étaient familières, tableaux intimistes français, scènes paysannes flamandes. Leur goût raffiné et leur jugement esthétique exercé les rendaient sensibles aux qualités de forme et de fond avec lesquelles ils s'étaient familiarisés en fréquentant les milieux artistiques parisiens, londoniens et viennois ; ils leur permettaient d'appréhender d'une manière particulière ce pays touristique encore inconnu qu'était la Suisse.

Quelques artistes établis étaient à même de satisfaire ces désirs. Certains d'entre eux avaient acquis à l'étranger l'expérience des exigences d'un atelier à la mode ou avaient appris à connaître, du moins par des reportages et des copies, les tendances artistiques les plus modernes et les plus recherchées, et ils avaient suffisamment de souplesse pour pouvoir les assimiler. C'est la raison pour laquelle ces oeuvres, qui ont été créées en Suisse durant la seconde moitié du XVIII^e siècle à l'intention de touristes s'intéressant à l'art, à la géographie, au folklore et à la politique, ne sont pas de simples reproductions de la réalité d'alors, mais des interprétations du sens d'une époque. Ces tableaux devaient être facilement transportables dans les bagages ; leur poids et leur format devaient correspondre à ce souhait. Les produits artistiques qu'on recherchait devaient donc être mobiles, adaptables du point de vue tant matériel que formel.

Si, parmi la foule des dessinateurs, peintres et graphistes, nous choisissons un groupe formant le noyau des petits maîtres, nous remarquons alors qu'ils ont bien davantage à nous offrir que ces images gentillettes représentant des lieux vite exploités par le tourisme : fermes charmantes et gracieuses jeunes filles en costume traditionnel des dimanches et jours de fête, joueurs de cor des Alpes et lanceurs de pierres s'exhibant dans l'espoir d'une généreuse obole.

Dès que nous essayons de nous mettre à la place des visiteurs venus de l'extérieur et de considérer les oeuvres des petits maîtres sous un angle différent, autre que typiquement bernois, en prenant de la distance par rapport à la tradition culturelle qui nous est familière, nous constatons avec étonnement que des oeuvres qui nous sont devenues chères, sont capables de nous parler de façon extrêmement vivante des modes de vie, des désirs et des nostalgies très divers des gens du XVIII^e siècle, et cela d'une manière plus directe, plus personnelle que ne sait le faire le « grand art », jadis officiellement propagé par les académies. Nous découvrons en outre que bien des thèmes qui nous touchent aujourd'hui en tant que personnes réfléchissant, éprouvant des sentiments, ayant le souci de la vie en société et de la sauvegarde de la nature, préoccupaient déjà les gens de l'époque.

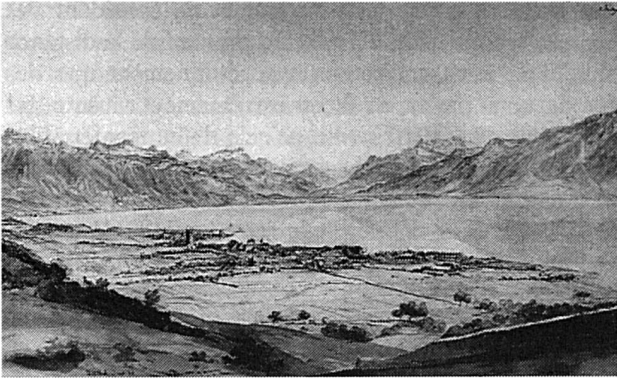
Ainsi, par exemple, au XVIII^e siècle, un paysage était ressenti comme agréable lorsqu'il pouvait offrir au promeneur, par la variété de petits éléments successifs, l'impression toujours changeante de scènes diverses que l'on découvre au fur et à mesure de la marche, tout comme peuvent l'offrir à leurs visiteurs ces lords anglais qui transforment leurs parcs en oeuvre d'art par de coûteux aménagements horticoles. A la différence des jardins baroques et de leurs formes géométriques, les jardins de la campagne anglaise font découvrir au promeneur ravi tantôt un paysage gracieux et doux de bord de lac, tantôt une nature sauvage, sombre et lugubre, puis des roches escarpées avec des chutes d'eau ou une verte prairie habitée d'animaux familiers. Même d'authentiques paysans, souvent appelés « Suisses », se donnaient la peine de recréer ici ou là l'impression du bonheur bucolique bien avant que Marie-Antoinette n'eût réalisé son idylle pastorale dans son « hameau ».

Les paysages « naturels », que des nobles fortunés, s'inspirant de tableaux représentant des paysages, avaient artificiellement recréés au prix de plusieurs années de travail avec l'aide d'architectes-paysagistes, ont réussi à stupéfier les touristes visitant la Suisse ; ceux-ci les considéraient comme des dons de la nature, et cela particulièrement dans la région située entre les Alpes, le Jura et le lac Léman.

Le canton de Berne et ses territoires de l'époque, qui comprenaient le Jura et le Pays de Vaud, devinrent les lieux de villégiature privilégiés des promeneurs sensibles à l'esthétique. Tous étaient ouverts aux temps nouveaux, s'évadaient de modes de vie éprouvés mais devenus insipides, fuyaient les règles de stricte observance du « savoir-vivre », cherchaient les racines premières de l'énergie vitale et visitaient, tantôt cordiaux mais réservés, tantôt enthousiastes, les régions entourant Berne.

Quoique nés au XX^e siècle, nous nous sentons concernés par cette quête ; nous nous évadons aussi vers les mêmes régions rurales pour nous ébattre dans un air sain, au milieu d'animaux et de plantes intactes — là où il en existe encore — et pour retrouver nos esprits, dans l'espoir fallacieux de pouvoir abandonner notre personnalité sociale à notre lieu de travail. Ce que signifient pour nous revêtir des chaussures de jogging et un confortable survêtement équivalait, à l'époque, à se libérer des chaussures à talons hauts, des perruques et des corsets à lacets pour endosser un costume de berger, voire un habit de paysan. Alors qu'aujourd'hui nous nous adonnons au trekking, les gens du XVIII^e allaient faire une randonnée à pied, guidés par un indigène connaissant bien son pays. Ce qu'est pour nous l'opération qui consiste à dresser une tente — aventure hélas toujours plus rare hors des emplacements officiellement réservés au camping —, équivalait à l'époque à passer une nuit dans un chalet d'alpage. Au pique-nique que le promeneur d'aujourd'hui emporte avec lui dans son sac à dos correspondait un déjeuner sur l'herbe, généralement servi par des domestiques en livrée portant gants blancs. Le fait de désertier les musées et les galeries officielles pour partir à la découverte du monde avec un appareil photographique de poche ou un caméscope portable peut être comparé à l'attitude de ces dilettantes du XVIII^e siècle qui, par le dessin et l'aquarelle, transformaient la nature en paysage sur papier et cherchaient à pénétrer, au moyen de leur crayon et de leur pinceau, le pittoresque saisissable selon les manuels d'enseignement. La tendance actuelle à la découverte individuelle hors des normes établies correspond au désir impérieux des gens du siècle des Lumières de saisir, de comprendre et aussi de percevoir intuitivement le monde sur un mode personnel.

A considérer quelques oeuvres des petits maîtres faisant partie de la « collection Rudolf et Anne-Marie Gugelmann », à la Bibliothèque nationale, nous nous sentons très proches des amateurs de cet art du XVIII^e siècle.



Ill. 1 : Johann Ludwig Aeberli : Vevey. Ca. 1773. Crayon et aquarelle. 27,4 x 47,2 cm.

Concentrons tout d'abord notre attention sur une aquarelle de Johann Ludwig Aeberli, ce petit maître que nous croyons connaître comme l'artiste de la miniature, de la retenue et du tendre, pâlot et manquant un peu d'énergie. Son aquarelle faite à grands coups de pinceau généreux et fougueux, représentant une vue de Vevey, nous révèle à son sujet quelque chose de plus fort. Elle nous interpelle, parce que nous voudrions être capables de saisir au vol un instant privilégié d'une manière aussi rapide et pénétrante, parce que nous brûlons du désir de le fixer en nous et de le voir durer plus longtemps qu'un éclair de bonheur.

Avec Balthasar Anton Dunker, rendons-nous dans une étroite gorge quelque part dans le Jura et allons à l'aventure, loin des chemins pédestres balisés. Nous sommes aux aguets de l'imprévu, nous nous égarons peut-être dans des taillis, nous sommes surpris par un orage, nous dévalons des pentes glissantes et nous tombons dans un ruisseau tourbillonnant.



Ill. 2 : Balthasar Anton Dunker : *Eingang zu einer Höhle am Fluss*. Plume et aquarelle. 16,4 cm de diamètre.

Dunker nous montre deux hommes entrant dans une grotte obscure, une torche à la main. Les explorateurs actuels peuvent envier ces deux personnages de l'aquarelle de Dunker, car ils n'ont plus guère de chances de découvrir un *no man's land* qui n'aurait pas encore été examiné jusque dans ses moindres recoins et qui n'aurait pas fait l'objet d'une quantité de reproductions sous forme de plans et de cartes. Par ailleurs, nous observons avec quelque pitié leur équipement d'amateurs : pas de lampe frontale, pas de chaussures à semelle antidérapante, pas de vêtement étanche non plus. Mais les aventuriers d'hier étaient unanimes, tout comme ceux d'aujourd'hui : pénétrer, avancer dans la nature sauvage à l'écart des sentiers battus est une entreprise enivrante et qui stimule toutes les énergies.

A propos des oeuvres de Dunker représentant des contrées sauvages, on pourrait discuter à perte de vue de ce que signifie le terme « romantique ».

Appliqué aux oeuvres des petits maîtres suisses, ce terme est généralement compris comme signifiant douceur, tendresse, sensibilité. Quelques récits de voyages à pied dans le Jura nous permettent de comprendre ce qu'entendaient vers la fin du XVIII^e siècle des touristes cultivés lorsqu'ils parlaient d'un paysage « romantique ».

Ce terme renvoyait à la notion de « sublime » tirée de l'esthétique anglaise, c'est-à-dire ce qui provoque un « frisson » d'étonnement, un *astonishment*, un état d'âme, une émotion esthétique semblable à un choc. Les voyageurs, et avec eux les peintres, Dunker inclus, savaient très bien mettre en opposition ce qui est beau et ce qui inspire l'effroi, faire la distinction entre le sentiment de *delightful horror*, mélange d'effroi et de plaisir, et l'agrément d'un cadre plaisant dans un environnement harmonieux. Aujourd'hui, l'observation attentive des représentations de paysages des petits maîtres suisses peut nous aider à clarifier nos idées quant à ce qui est « classique », « beau » et « harmonieux » d'une part, « romantique », « sauvage » et « anomal » d'autre part, toutes notions dont on use souvent inconsidérément. Ce sont précisément les petits

maîtres, auxquels on fait souvent le reproche d'être enfantins, naïfs, réfractaires au travail intellectuel, qui nous aident à clarifier nos habitudes en matière de terminologie.

C'est également Dunker qui nous apprend à quel point l'archéologie était à la mode dans l'ancien canton de Berne pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle.

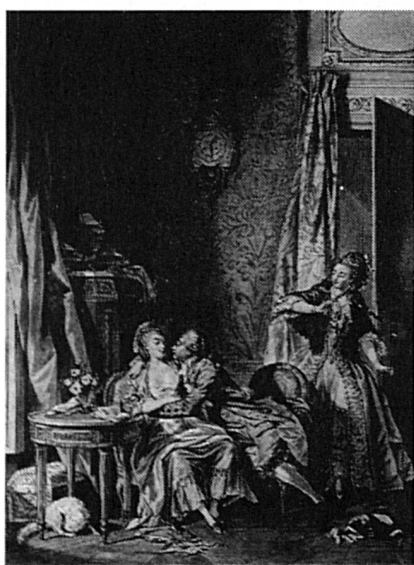


Ill. 3 : Balthasar Anton Dunker : Vuë d'Avenche. 1775. Gravure au trait. 22,4 x 37,5 cm. Exemple de la Burgerbibliothek Berne. Légende et couleurs d'Erasmus Ritter. Ca. 1787.

La fameuse gravure en couleur représentant une vue d'Avenches ne montre pas simplement une ville dans un paysage charmant, mais raconte le travail des archéologues à la recherche des vestiges de la ville romaine d'Aventicum. Les autorités bernoises avaient ordonné les fouilles. Aberli, déjà, reproduisit dans quelques dessins des mosaïques découvertes près d'Avenches. Après lui, ces recherches furent poursuivies par l'architecte et archéologue Erasmus Ritter. Dans ses archives, nous trouvons cette eau-forte de Dunker, que Ritter a coloriée de sa propre main et à laquelle il a ajouté des annotations scientifiques.

Ritter n'a justement pas fait ce que les princes de son époque ordonnaient normalement, à savoir de dégager de la terre quelques trouvailles considérées comme des objets précieux et de laisser ensuite le site à l'abandon, voire de le détruire, pour pouvoir fournir le plus rapidement possible au musée quelques objets de prestige. Il a au contraire opté pour une méthode plus difficile et plus moderne, mais qui prend du temps, c'est-à-dire la recherche sur le terrain qui consiste à mettre au jour, sur tout l'espace qu'ils occupent, les fondements de l'ensemble de la ville romaine et à en dessiner les plans. Ainsi, la *Vuë d'Avenches* dessinée par Dunker nous fait découvrir l'archéologie moderne qui fut pratiquée sous le patronage du gouvernement bernois.

Dans les travaux de Sigmund Freudenberger, nous lisons le rejet d'un mode de vie excessivement raffiné, d'inspiration française, ayant pour cadre les salons rococo. Tout d'abord, une scène galante qui, tout en étant certes un rendez-vous intime, ne se situe pas pour autant dans un intérieur citadin, mais devant une ferme, en plein air : les parfums des essences florales ont fait place à l'âcre senteur du foin.



Ill. 4 : Sigmund Freudenberger : *Les Mœurs du Temps*. 1772/1773. Aquarelle. 32,3 x 23,6 cm



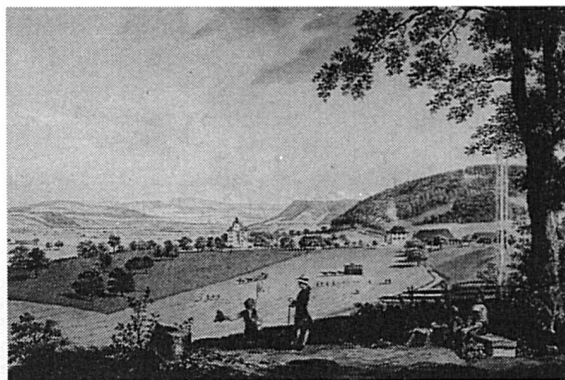
Ill. 5 : Sigmund Freudenberger : *Konversation vor dem Stall*. 1779. Plume et aquarelle. 24,8 x 18,3 cm

Le spectateur à l'arrière-plan n'a pas à détourner son regard ; il n'a pas besoin non plus de se cacher comme un voyeur, car la scène amoureuse est montrée ouvertement, comme la manifestation d'une pulsion naturelle qu'il n'est nul besoin de dissimuler.

Un couple d'Aberli nous amène à un thème qui prit une grande importance dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : l'agriculture.



Ill. 6 : Johann Ludwig Aeberli : *Bei Kehrsatz. « Blumenhof », Schloss und « Lohn » von Süden*. Ca. 1775. Aquarelle. 26,3 x 39,4 cm



Ill. 7 : Johann Ludwig Aeberli : *Bei Kehrsatz. Schloss und « Blumenhof » von Norden*. Ca. 1775. Aquarelle. 26,3 x 39,4 cm

Nous voyons des membres de la famille bernoise des Tscharnern dans leur jardin géométriquement aménagé selon le style baroque français, avec des jeux d'eau, non loin de Kehrsatz ; à l'arrière-plan, on discerne les propriétés du maître de céans : le « Blumenhof », aujourd'hui restauré avec l'aide du service cantonal des monuments historiques, et le domaine du « Lohn », où logent de nos jours les hôtes du Conseil fédéral.

Une bonne partie de la surface du tableau est occupée par un champ que des faucheurs en rangs sont en train de moissonner. Le propriétaire du Lohn, à l'époque Niklaus Emanuel Tscharnern, discute des travaux à effectuer avec l'un des ouvriers. Les deux estampes d'Aberli montrent avec quelle rapidité les patriciens bernois ont réagi aux nouvelles méthodes d'agriculture expérimentées en Angleterre. Ils s'intéressaient personnellement à des problèmes tels que l'affouragement à l'étable, les engrais, la formation du compost, l'entretien des forêts ; ils contrôlaient les progrès sur place, publiaient leurs propres expériences, entretenaient des échanges d'idées, en particulier au sein de la « Société économique » fondée en 1759 à travers laquelle le grand Haller fit connaître au public les nouvelles méthodes et les dernières découvertes.

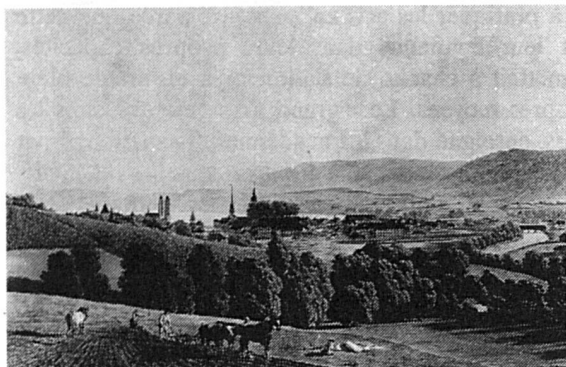
L'agriculture ne signifiait donc pas seulement une manière de passer le temps pendant un séjour à la campagne. Sur la gravure d'Aberli, on voit bien que le maître de maison ne fait pas simplement un geste à la mode de l'époque, comparable à celui du dauphin, le futur Louis XVI qui, lors d'une promenade, mit la main à la charrue et traça un sillon. Dans le canton de Berne, l'agriculture était gérée de manière méthodique, pratique et avant-gardiste, par les patriciens, rationalistes persuadés que la recherche et l'application au travail devaient logiquement aboutir à la « félicité », c'est-à-dire au perfectionnement de la nature et de l'être humain, à cet état de la société auquel aspiraient tous les « esprits éclairés » en Europe, et en Suisse également.

Le couple de Kehrsatz représenté par Aberli avec ses propriétés du « Lohn » et du « Blumenhof » montre que les patriciens de la ville assumaient avec sérieux leurs responsabilités dans la gestion des domaines ruraux et qu'ils cherchaient à concilier cette occupation prometteuse, mais exigeant de l'énergie et des capitaux, avec l'agrément d'un séjour estival à la campagne. Nous nous sentons concernés : les vacances à la ferme sont aujourd'hui très prisées.

Dans deux séries comprenant chacune quinze vues colorisées des chefs-lieux de l'ancienne Confédération, le petit maître Johann Jakob Biedermann a voué l'essentiel de son attention aux activités de la population rurale, évoquant un sentiment nouveau, le patriotisme, l'amour de la patrie, qui se manifestait aussi lors des

assemblées annuelles de la « Société helvétique » et qui trouva également son expression dans les *Schweizer Lieder* de Lavater.

Ce sentiment se conjugua avec l'attachement au sol de la patrie, au terroir, et avec l'aide des pouvoirs publics à la population rurale.



Ill. 8 : Johann Biedermann : *Vue de la Ville de Zurich et des Environs*. 1791. Plume et aquarelle. 32,5 x 49,5 cm

Les oeuvres de Biedermann représentant des paysans dans leurs travaux quotidiens et des animaux de rente nous montrent à quel point ces thèmes étaient prisés à l'époque. Le patriotisme, enraciné dans le passé, et la confiance optimiste dans le progrès, censés améliorer constamment les conditions de vie, ne s'excluaient nullement. C'est avec quelque mélancolie que nous contemplons aujourd'hui ces images où n'affleure encore aucun signe de rationalisation à outrance, d'industrialisation dans l'exploitation du sol et dans l'élevage du bétail.

Pour les fermiers de l'époque, le progrès consistait certes à améliorer le revenu et le bien-être, mais aussi à préserver l'harmonie des règnes humain, animal et végétal. Les dangers de l'exploitation à outrance, de l'engraissement excessif des sols, de la surproduction ne figuraient pas encore à l'ordre du jour.

Si nous essayons d'avoir une vue d'ensemble des principaux thèmes que les petits maîtres ont traités, nous voyons surgir des paradoxes : d'une part le classicisme harmonieux, d'autre part le romantisme sauvage dans les paysages.



Ill. 9 : Johann Jakob Biedermann : *Bauernhof bei Kilchberg*. Huile sur toile. 40,5 x 52 cm

Autrement dit : le rêve idyllique de la fusion avec la nature d'un côté, la domination de cette même nature au moyen de méthodes scientifiques de l'autre. La coexistence parallèle de sphères d'intérêt aussi différentes que, par exemple, les pastorales et l'agriculture pratiquée selon des méthodes économiques, n'est pourtant pas spécifique au XVIII^e siècle. On retrouve ce phénomène jusque dans l'Antiquité : pensons aux *Géorgiques* (traité d'agriculture) et aux *Bucoliques* (poèmes pastoraux) de Virgile, dont des traductions nouvelles figuraient dans les bibliothèques privées au XVIII^e siècle.

Les façons de penser et les modes de vie contradictoires n'entraient pas en conflit, mais se complétaient, étaient considérés comme ayant une égale importance et intégrés dans un pluralisme qui trouva sa plus durable expression dans l'*Encyclopédie*, recueil monumental et commentaire de toutes les connaissances de l'époque, publiée dans diverses éditions. L'une d'entre elles a été imprimée à Yverdon ; elle contient des articles traitant des domaines ruraux que le petit maître Aberli a représentés dans ses tableaux. Le pluralisme des façons de penser et des modes de vie, ainsi que la réflexion sur ce qui est éprouvé et sur ce qui n'a pas encore été expérimenté, étaient les signes typiques d'une situation révolutionnaire, faisaient partie du phénomène historique de l'*Aufklärung*, et sont aujourd'hui considérés comme les fondements de la tolérance consciemment pratiquée et comme les conditions de la bonne entente entre les peuples.

Sigmund Freudenberger a dessiné des dames en train de jouer de la musique, des Bernoises au piano ou à la harpe.



Ill. 10 : Sigmund Freudenberger : *Junge Frau am Klavier*. Après 1773. Sanguine, pierre noire et rehauts de craie. 24 x 19,8 cm

De la même manière qu'on écrivait, dessinait et peignait en amateur dans la nature, on jouait aussi en dilettante du clavecin, du piano, du violon, au milieu du cercle de ses amis. Au XVIII^e siècle, les gens aimaient à pratiquer les arts en amateurs parce que cette activité confortait leur confiance dans leurs propres capacités, parce qu'elle permettait à chacun de s'adonner à un art de plein gré et par ses propres moyens. Le « grand art », montré dans les galeries des princes, enseigné dans les académies et sanctionné par des expositions, avait plutôt tendance à étouffer ce genre d'activité. En revanche, les oeuvres moins ambitieuses des petits maîtres étaient propres à stimuler l'initiative personnelle. Les Bernois et — il faut le souligner — les Bernoises qui s'intéressaient à la vie culturelle étaient très habiles dans la pratique de l'art en dilettantes. Ils faisaient du « petit art », c'est-à-dire qu'ils découvraient avec leur crayon et leur pinceau les environs de la ville, comme nous allons aujourd'hui dans la nature pour filmer ce qui nous paraît photogénique, en nous sentant souvent plus libres que lorsque nous nous concentrons sur la contemplation de chefs-d'oeuvre picturaux.

Le « petit art » peut stimuler la créativité, contribuer à l'épanouissement personnel, comme on le dit aujourd'hui.

L'écart entre autrefois et aujourd'hui peut être réduit encore davantage : de nombreuses personnes s'intéressant à l'art se sont occupées du thème des « petits maîtres » et ont diffusé leurs connaissances. Elles ont contribué à la réalisation de la publication² parue à présent. Je tiens à remercier ici toutes celles et tous ceux qui ont soutenu cette publication, en particulier Mademoiselle Anne-Marie Gugelmann qui, avec son frère Rudolf, a constitué une riche collection d'oeuvres des petits maîtres et l'a offerte en 1982 à la Confédération. Elle a ainsi donné l'impulsion à la réalisation et à la publication d'un livre sur cette branche de l'art en Suisse. Après son décès en 1986, la famille Gugelmann se déclara disposée à continuer de soutenir ce projet. Alors que celui-ci n'était pas encore très avancé, les responsables de la commune bourgeoise de Berne ont fait part de leur intérêt et eurent l'heureuse idée d'octroyer un montant considérable pour permettre l'impression du livre. Cette confiance, ce soutien digne d'éloge a rendu possible l'élaboration et la mise sous presse d'un volume richement illustré. Les responsables méritent de vifs remerciements. Il me tient donc à coeur d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux et celles qui m'ont aidée à rassembler les matériaux de ce livre. Celui-ci, maintenant devenu réalité, peut être considéré comme un ouvrage collectif, à l'instar des oeuvres des petits maîtres qui sont souvent nées dans un atelier collectif, que l'on examinait et dont on discutait dans un cercle d'amis et de connaissances, qui rappellent des entreprises communes et qui en ont stimulé plus d'une.

Les premières réactions suscitées par ce livre m'ont fait comprendre que l'intérêt pour les petits maîtres n'est pas mort. J'ai reçu des propositions d'améliorations et d'adjonctions qui incitent au dialogue et qui esquissent des activités futures. Celles-ci, comme jusqu'ici, ne doivent pas être un travail de Sisyphe — en Ville de Berne, on décerne pour cela un prix spécial — mais une source de joie et de satisfaction.

2. *Annäherung an die Natur. Schweizer Kleinmeister in Bern, 1750-1800*, Berne, Stämpfli, 1990.



Willi Treichler :

LA MISE EN VALEUR THEMATIQUE DE LA LITTÉRATURE A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE — UN LUXE ?

Remarque préliminaire : Les lignes qui suivent, rédigées dans une phase décisive de la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse, ne prétendent nullement anticiper les décisions futures quant au choix d'un système informatisé ou de nouvelles bases de mise en valeur des ouvrages répertoriés. Elles voudraient mettre en relief le thème du « catalogue-matières » à partir d'arguments relevant de la tradition bibliothéconomique, de dogmes et d'utopies. On le sait aujourd'hui, c'est un fait : il n'y a pas plus de catalogue-matières idéal que de système idéal de traitement électronique des données.

Les remarques critiques récurrentes depuis quelques années dans les rapports annuels de la Bibliothèque nationale suisse sur le mauvais état du catalogage-matières incitent tout d'abord à se demander quel public on se propose d'atteindre dans une Bibliothèque nationale par cette tâche dont le coût et les efforts qu'elle requiert sont la plupart du temps méconnus. La deuxième question qui se pose est celle de savoir quelles sont les attentes des usagers auxquelles une bibliothèque nationale doit satisfaire. Répondre à ces deux questions revient à dresser un profil d'utilisation dont il convient d'exposer brièvement les caractéristiques.

On sait qu'en théorie les bibliothèques doivent essentiellement mettre en valeur les documents qu'elles détiennent, tandis que les recherches documentaires (c'est-à-dire un catalogue détaillé) doivent être confiées à des centres de documentation spécialisés. Les bibliothèques nationales ne sont-elles pas — avant tout — des centres nationaux de documentation et n'ont-elles pas prioritairement pour tâche de mettre en valeur de manière optimale, donc thématique, des biens culturels rassemblés dans leurs rayons, conformément à la mission qui leur est impartie par la loi, et qui se présentent traditionnellement sous la forme de documents écrits, mais qui seront aussi à l'avenir enregistrés par des moyens techniques modernes ? Jusqu'à maintenant, leur tâche consistait à répondre aux questions suivantes : tel auteur est-il présent et — chose encore plus importante — quelles oeuvres (dans quelles présentations ou quels idiomes) figurent dans le catalogue et lesquelles en sont éventuellement absentes ? La question de savoir si des documents mettaient en lumière la problématique du droit de vote des femmes, et cela peut-être même en Appenzell, comme la question de l'identification de ces documents jouaient un rôle plutôt accessoire. La Bibliothèque nationale ne serait-elle donc qu'un service qui établit l'inventaire et assure l'archivage de documents se rapportant à notre pays ? Si tel était son but, des structures nettement plus simples suffiraient à la maintenir en activité. Au contraire, toute bibliothèque dont la mission est essentiellement axée sur le travail de collection et d'archivage s'adresse à un public de profanes et de chercheurs s'intéressant aux caractéristiques culturelles du pays au sens le plus large et a donc l'obligation de mettre à disposition une panoplie complète d'instruments adéquats. Au nombre de ces instruments, mentionnons d'abord les possibilités de recherches thématiques, géographiques ou biographiques, autrement dit en un mot, le catalogue-matières. Mais quel est le genre — et l'ampleur — de catalogage dont a besoin une bibliothèque nationale et, en l'occurrence, celle de notre Suisse multiculturelle ?

Les bibliothèques nationales assument traditionnellement deux tâches principales : recueillir la production littéraire nationale et en établir la bibliographie. Depuis ses débuts, la Bibliothèque nationale suisse doit encore répondre à l'obligation de l'accès public (c'est-à-dire être ouvrir largement ses portes et mettre à la disposition de chacun, à quelques exceptions près, les ouvrages qu'elle détient). Autour de ces trois activités — recueillir les documents, établir la bibliographie nationale (aujourd'hui encore aimablement dénommée « bulletin »), assurer le service des prêts —, se sont rassemblées, au fil des années, des activités secondaires (Catalogue collectif, collection d'estampes, etc.) qui n'ont toutefois jamais pu prétendre exercer des fonctions primordiales. Elles ont plutôt joué un rôle décoratif et ont développé une vie propre, sur un mode introverti, en fonction de la personnalité des collaborateurs qui en avaient la charge. Elles étaient donc destinées aux bibliothécaires eux-mêmes plutôt qu'à de larges cercles d'utilisateurs. Il en est allé de même lorsque la jeune bibliothèque a mis tous ses efforts pour mettre sur pied un catalogue-matières répondant aux besoins de notre époque : en adoptant dans les années vingt la Classification décimale universelle (CDU), elle prit part aux intenses polémiques des spécialistes opposant les partisans d'un catalogue-matières systématique aux adeptes d'un catalogue verbal. Le résultat fut un catalogue-matières CDU variante suisse ; Gustav Wissler, qui en fut chargé pendant des décennies, avait pris une part considérable à l'élaboration de la première édition complète en langue allemande. Malheureusement, son volumineux dossier et son abondante correspondance avec les éminents érudits de son époque sont aujourd'hui portés disparus. Ils nous auraient aidés à mieux comprendre force règles et compromis difficiles à appliquer aujourd'hui. L'observateur actuel ne peut que constater avec admiration et un brin d'envie le travail de développement qui a été réalisé ici et reconnu au niveau international. En Suisse en revanche, et notamment parce que notre époque est restée peu favorable à une coopération avec l'étranger, cette importante réalisation n'a guère suscité de réactions. La personnalité de Gustav Wissler, qui n'était pas toujours simple, a aussi rendu plus difficile l'intégration de « son » catalogue aux activités « normales » de la Bibliothèque nationale suisse ; le « catalogue DK » resta l'affaire des « initiés » et, ne serait-ce qu'à cause de sa systématique trop abstraite pour beaucoup, fut jugé élitaire et peu attrayant pour le lecteur. Une concession fut toutefois faite aux usagers avec la création du catalogue biographique et géographique, tous deux alphabétiques. Gustav Wissler observait à ce sujet qu'« en fin de compte, les lecteurs ne viendraient pas à la bibliothèque pour apprendre la géographie au moyen du catalogue systématique ».

Le manque d'attrait que présentait pour le public le « Catalogue systématique » basé sur la CDU, index cumulatif décennal pratiqué dans l'ancien *Bulletin bibliographique* qui consistait plus ou moins en une reproduction imprimée du catalogue sur fiches, a exigé après la guerre une nouvelle conception sous la forme d'index cumulatifs quinquennaux. La partie consacrée aux matières, la « liste de mots-clés », rassemblait, mais sans jamais être exhaustive, les titres figurant dans le *Livre suisse* sous des mots-clés ayant généralement une large acception. La réalisation des volumes, qui comptaient finalement plus de mille pages, nécessitait chaque fois des centaines d'heures de travail supplémentaires et empêchait les quelques collaborateurs travaillant au catalogue-matières de mettre leur esprit d'innovation au service d'autres tâches de développement. La « liste des mots-clés », qu'on a aujourd'hui cessé d'établir faute de personnel et de moyens financiers (tout comme ce fut le cas précédemment pour la « liste des auteurs et des titres »), était du reste très appréciée, notamment à l'étranger, en raison de sa facilité d'emploi. Initialement, la conception était exclusivement basée sur les impératifs du travail de librairie ; ce n'est que dans les dernières éditions que furent progressivement appliqués les principes bibliothéconomiques. Ces faits ne devraient pas manquer d'être pris en considération dans toutes les discussions relatives à la conception du futur catalogue-matières.

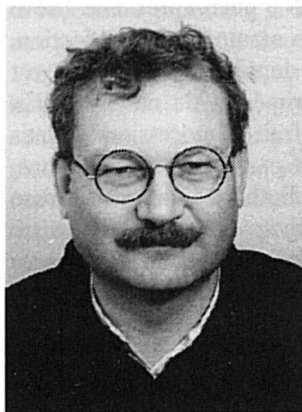
Comme l'a évoqué l'inévitable digression historique, le domaine du catalogage-matières à la Bibliothèque nationale suisse fut toujours considéré comme un luxe. Non seulement l'accès à ce métier était strictement limité, mais on a encore exploité à plusieurs reprises la possibilité de se débarrasser de certains collaborateurs en les transférant dans ce petit jardin protégé. Ainsi se développa un domaine en vase clos, guère transparent pour les autres services bibliothéconomiques. C'était un luxe à d'autres égards encore : pendant des dizaines d'années, on a pratiqué une double mise en valeur des matières, l'une systématique conformément à la CDU, l'autre selon les mots-clés, pour un catalogue-matières imprimé dont le tirage ne dépassa jamais quelques centaines d'exemplaires. Les deux catalogues ne coïncident même pas du point de vue méthodologique : le catalogue CDU, pour une part du moins, tend à un approfondissement de la mise en valeur tandis que l'autre ne saurait se départir jusqu'au bout du principe lexical dont il est issu. D'après la version officielle, son utilisation se limiterait de toute manière à « l'accès » aux matières. A toute critique superficielle, il faut toutefois rétorquer qu'à leur époque, les deux catalogues ont rempli leur mission ou

qu'ils la remplissent encore aujourd'hui. Le fait que la Bibliothèque nationale suisse entretienne le plus ancien catalogue-matières établi sans discontinuité en Europe constitue un excellent certificat pour ses créateurs comme pour les collaborateurs qui y participent, quels qu'ils soient.

Il est aujourd'hui incontestable que les méthodes de recherche assistée par ordinateur, universellement connues sous l'acronyme « OPAC » (*on line public access*) qui leur est en général appliqué à tort, ont fait nettement évoluer le travail de consultation du catalogue vers des questions centrées sur les matières et les thèmes. La technologie bibliothéconomique moderne, généralement d'influence anglo-saxonne, connaît la recherche thématique découlant du principe de l'accès direct aux documents, tandis que la technique de tradition européenne et prussienne exigeait tout d'abord un effort intellectuel pour consulter le catalogue nominal (« premier substantif au nominatif... »). La littérature spécialisée indique que, dans les bibliothèques universitaires américaines, près de 80 % des recherches portent sur des *subjects*, c'est-à-dire des mots-clés servant à identifier des matières.

La Bibliothèque nationale suisse ne pourra pas se fermer à ces tendances et devra concevoir son projet de catalogue — ou mieux de *retrieval* — en conséquence. Comme elle ne peut entreprendre l'informatisation qu'à présent, elle ne se bornera pas à reproduire ce que d'autres font déjà depuis longtemps. Elle doit s'orienter vers ce qui est durable, vers ce qui sera encore valable dans dix ans. Cela signifie qu'elle ne doit pas reprendre des méthodes qui ont été développées pour le catalogue sur fiches, mais qu'elle doit aussi s'intéresser, sans s'en effrayer, aux acquis et aux découvertes en matière d'analyse textuelle et d'hypertexte. Les tables de matières avec lesquelles on est familiarisé viennent s'ajouter aux mots-clés traditionnels et permettent d'atteindre un degré élevé de précision dans le travail de recherche. Enfin, il faut encore évoquer la possibilité d'étendre le catalogue aux sources documentaires audiovisuelles. L'objectif ultime doit être d'offrir au lecteur un service de catalogue à l'écran qui présente les critères relatifs aux matières non pas comme une « possibilité supplémentaire », mais en les intégrant comme une condition *sine qua non*. Si l'on se trouve au seuil d'un nouveau départ, il faut savoir saisir la chance unique qu'offrent, dans ce domaine précisément, les nouvelles technologies et abjurer toute forme de traditionalisme.

Les impératifs majeurs seront l'attrait et l'aisance pour les usagers, et enfin — ce qui était jusqu'ici une particularité de la Suisse et qui sera sans doute aussi celle d'une Europe intégrée — le plurilinguisme. L'impératif d'un catalogue-matières idéal est toutefois relativisé par la nécessité économique qui veut que l'on adapte les développements ayant fait leurs preuves et que l'on n'ajoute pas une nouvelle variante aux innombrables tentatives qui sont entreprises pour ordonner rationnellement le savoir humain. Il est certain aussi que l'on manquera en Suisse du personnel nécessaire pour assurer un catalogue-matières qui soit de haut niveau. Des solutions combinées s'imposent, tant en ce qui concerne le travail purement spécialisé que le plurilinguisme. En l'occurrence, des processus de traduction traditionnels pourraient établir des relations d'équivalence entre les fichiers-matières normalisés. Il s'agit donc d'intensifier la coopération, jusqu'à maintenant peu développée dans ce domaine, au-delà des murs de la bibliothèque, des frontières du pays et des barrières linguistiques. Les charges financières et les frais de personnel, même ainsi, resteront considérables et nécessiteront une structure gestionnaire bien organisée. Si les bibliothèques nationales entendent remplir efficacement leur mission d'information, elles auront à faire face à des tâches nouvelles. La Bibliothèque nationale suisse ne saurait rester à l'écart d'une évolution qui ne constitue en aucun cas un luxe.



Pierre Louis Surchat :

BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE SUISSE

*Les bibliographes sont comme les mécaniciens de locomotive : par leur travail difficile et riche de responsabilités, ils permettent aux voyageurs d'arriver à bon port sans peine et rapidement ; sans eux, les mauvais marcheurs ne parviendraient jamais à destination et ceux qui ont de bonnes jambes y arriveraient péniblement en vingt fois plus de temps. Pendant le trajet, ils ne peuvent contempler les beautés du paysage ; on ne parle d'eux que lorsqu'un incident ou un drame se produit après des milliers de voyages sans encombres ; en effet, lorsqu'on cite le nom d'un bibliographe, c'est généralement pour lui reprocher quelque erreur ou omission.*¹

Cet éloge qu'Erwin Panowski fait des bibliographes est peut-être un peu trop flatteur, mais il met bien en évidence la fonction de service de toute bibliographie. C'est ce type de service que la *Bibliographie de l'histoire suisse*, qui paraît régulièrement depuis 1913, fournit aux historiens professionnels et amateurs qui s'intéressent à cette discipline. Cette bibliographie fait suite à la *Bibliographie de l'histoire suisse répertorient les ouvrages monographiques imprimés jusqu'à la fin de 1912* de Hans Barth ainsi que les répertoires des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés dans des périodiques et des ouvrages collectifs par Josef Leopold Brandstetter et Hans Barth². Elle paraît chaque année et recense aussi bien les monographies que les articles parus dans des périodiques.

Cette entreprise a été fondée par la « Société de recherches générales sur l'histoire suisse » qui l'a menée à bien pendant plusieurs décennies. La société subvenait aux dépenses d'impression et aux honoraires des collaborateurs. Jusqu'en 1919, la bibliographie a paru sous la forme d'une annexe à *l'Anzeiger für schweizerische Geschichte* et, de 1920 aux années 1938/40, en annexe au périodique *Zeitschrift für schweizerische Geschichte*. Seule la situation incertaine qui régna durant la Seconde Guerre mondiale causa quelques retards dans la publication³. Durant les premières années, la bibliographie fut élaborée à Zurich.

1. A propos de la bibliographie Michel-Ange de Steinmann et Wittkower.

2. *Bibliographie de l'histoire suisse répertorient les ouvrages monographiques imprimés jusqu'à la fin de 1912*, établie par Hans Barth, Bâle, 1914, 1915. 3 vol. (*Quellen zur Schweizer Geschichte*. IV. Abt. : Handbücher 1-3 : *Bibliographie der Schweizergeschichte*).

Répertoire des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés de 1812 à 1890 dans des périodiques et des ouvrages collectifs, Bâle, Josef Leopold Brandstetter, 1892.

Répertoire des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés de 1891 à 1900 dans des périodiques et des ouvrages collectifs, Bâle, Josef Leopold Brandstetter, 1892.

Répertoire de l'histoire suisse III : Répertoire des articles et communications traitant de l'histoire suisse publiés de 1901 à 1912 dans des périodiques et des ouvrages collectifs, Bâle, Société générale suisse d'histoire, 1943.

3. Année 1938/40, année de parution 1944 ; année 1941/42, année de parution 1947 ; année 1943/44, année de parution 1946 ; année 1945, année de parution 1946 ; année 1946, année de parution 1947.

Mais la participation de la Bibliothèque nationale suisse s'avéra très vite indispensable. Les bibliographies des années 1928 à 1935/37 furent établies par l'un des collaborateurs de la BN ; puis, après une brève interruption (année 1938/40), deux collaborateurs de la Bibliothèque nationale en assumèrent la rédaction. Par la suite, la BN prit également en charge les salaires des rédacteurs ; depuis 1958, elle en est officiellement l'éditrice (diffusion et expédition : Office central fédéral des imprimés et du matériel). En 1958, la Confédération, qui finançait déjà le salaire des collaborateurs, a payé les frais d'impression. Depuis 1964, la bibliographie est signée par un seul rédacteur⁴. Par les documents faisant partie de ses collections, en particulier les nombreux périodiques, journaux, annuaires et calendriers, la Bibliothèque nationale suisse est prédestinée à être le lieu de travail idéal pour les collaborateurs de la *Bibliographie de l'histoire suisse* comme pour ceux qui s'occupent d'autres bibliographies d'intérêt national. Toutefois, pour la mise en valeur des non moins nombreux périodiques étrangers, l'aide et la collaboration d'autres bibliothèques sont d'une importance capitale⁵.

La *Bibliographie de l'histoire suisse* recense la littérature traitant du thème de l'histoire suisse au sens le plus large du terme : de la préhistoire et de la protohistoire jusqu'à l'époque actuelle, des sciences auxiliaires de l'histoire jusqu'au folklore. La subdivision des thèmes généraux a été reprise de la bibliographie de Hans Barth ; elle est restée pour l'essentiel inchangée jusqu'à ce jour. La première partie de la table des matières est établie selon l'ordre chronologique, et la seconde selon un point de vue technique. Cette répartition reflète les conceptions en vigueur au début du siècle qui attribuaient plus d'importance à l'histoire purement politique que, par exemple, à l'histoire économique et sociale.

La partie chronologique s'étend de la préhistoire à l'époque actuelle et comprend plusieurs chapitres plus ou moins étoffés, notamment sur l'époque de la fondation et des débuts de la Confédération de 1291 à 1410, l'apogée de la Confédération de 1410 à 1515 et la période de la République helvétique de 1798 à 1803. La seconde partie est consacrée aux domaines spécialisés servant à la recherche historique : sciences auxiliaires, manuels, généalogies et personnalités, histoire cantonale et locale, églises, droit, vie militaire, arts, sciences et enseignement, littérature, musique, édition, histoire culturelle et scientifique. Ce dernier chapitre comprenait entre 1919 et 1934 une rubrique spéciale sur les « questions féminines » dont la réintroduction se justifierait pleinement aujourd'hui. Dans l'édition de 1938/40, l'histoire scientifique fut séparée de l'histoire culturelle ; elle forme depuis lors un chapitre séparé. Quant au chapitre consacré à « l'histoire culturelle », il a pris le nom de « folklore ». De petites adaptations et des changements de titres ont encore été effectués par la suite sans qu'il s'ensuive des transformations substantielles de la structure originelle.

La publication d'une bibliographie séparée sur l'art suisse⁶ en 1979 rendit superflu le chapitre jusque-là consacré à « l'histoire de l'art ». Les chapitres « archéologie » et « numismatique » font partie des deux bibliographies. La *Bibliographie de l'histoire suisse* n'est dotée d'un index que depuis 1930. C'est à cette époque que fut créé l'index des auteurs, un instrument à vrai dire de peu d'utilité pour les usagers. Après un essai en 1933, l'édition de 1946 fut dotée d'un index des personnes et des lieux ainsi que d'une petite table des matières, tous ces répertoires étant cumulés avec l'index des auteurs. En 1984, on sépara l'index des auteurs de celui des personnes et des lieux pour permettre une meilleure vue d'ensemble. Les nombreux renvois rendaient superflue la table des matières. Les indications bibliographiques figurent au besoin dans deux ou plusieurs chapitres avec leur titre complet.

Bien que la bibliographie ait été dès le début une entreprise de portée nationale, elle n'a paru tout d'abord qu'en langue allemande. En 1946, son titre principal fut traduit en français. A partir de 1953, tous les titres paraissent en langue allemande et en langue française.

4. Chargés de la Bibliographie de l'histoire suisse : Felix Burckhardt de 1913 à 1917 ; Helen Wild de 1918 à 1927 ; Wilhelm Josef Meyer de 1928 à 1937 ; Marcelle Klein et Paul Guyer de 1938 à 1940 ; Willy Vontobel et Walter Achtnich de 1941 à 1949 ; Willy Vontobel et Lucienne Meyer de 1950 à 1963 ; Lucienne Meyer de 1964 à 1971 et en 1973 ; Marius Michaud en 1972, 1974 et 1975 ; Pierre Louis Surchat depuis 1976.

5. Cf. L'article de Willy Vontobel sur la Bibliographie de l'histoire suisse ; in : *Fünfzig Jahre Schweizerische Landesbibliothek = La Bibliothèque nationale suisse, un demi-siècle d'activité, 1895-1945*, Berne, 1945, pp. 153-154.

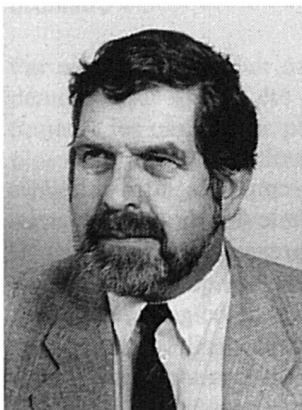
6. *Bibliographie des arts et des monuments historiques suisses*. 1, 1979 ss. Ed. : Ecole polytechnique fédérale de Zurich, Institut für Denkmalpflege. Réd. : Andreas Morel. A partir de la 8^e année : *Bibliographie de l'art suisse/Bibliographie des monuments historiques*.

Depuis toujours, la délimitation du volume et du contenu posa un problème. Durant les premières années, la recension a porté à la fois sur les périodiques et les quotidiens ; mais à partir de 1932, elle s'est limitée aux périodiques pour des raisons d'économie. Dès lors, la bibliographie, qui comptait encore 3 448 titres en 1931, n'en compta plus que 1 231 en 1932. En comparaison du bénéfice tiré de l'opération, il aurait fallu investir trop de temps pour continuer à dépouiller tous les journaux de Suisse. D'ailleurs, la plupart des cantons possèdent leur propre bibliographie et peuvent ainsi mettre à la disposition des lecteurs un matériel plus détaillé. Du reste, sont mentionnées dans la *Bibliographie de l'histoire suisse* toutes les bibliographies établies dans les cantons ainsi que les autres bibliographies spécialisées pouvant fournir à l'utilisateur du matériel informatif supplémentaire. Les critères qui servent à déterminer si une contribution doit être répertoriée ou non ne sont pas très fixes. Il n'appartient pas au bibliographe de porter un jugement sur la qualité d'un travail. C'est à l'utilisateur lui-même de décider s'il veut ou non consulter telle ou telle contribution. Dans l'avant-propos de l'édition de 1938/40, l'historien Hans Nabholz écrivait : « Avant la mise au net du manuscrit imprimé, les principes à suivre pour l'enregistrement des travaux dans le répertoire bibliographique sont soumis à une révision fondamentale afin d'éliminer tous les titres qui ne concernent pas l'histoire et de ne répertorier que ceux dont la valeur est durable. » Ce principe n'a pas toujours été respecté de façon stricte au fil des années, car les personnes chargées de cette tâche n'étaient pas toujours en mesure de porter un jugement rigoureux sur le caractère scientifique de chaque publication.

Un autre problème est celui de la délimitation chronologique. Où placer la limite entre ce que l'on appelle l'histoire et l'époque actuelle ? Prendre en considération l'actualité et la politique quotidienne reviendrait à multiplier le volume de la bibliographie et ne serait guère rationnel⁷. La limite est fixée à vingt ans. En cas de doute, on décide généralement de prendre en considération le travail en question. Avec la masse des publications qui paraissent actuellement, il faut toutefois veiller à ce que le lecteur ne soit pas submergé d'informations inutiles. Les recensions et les conférences ne sont pas prises en compte.

Dans un proche avenir, il est certain que quelques changements s'imposeront. Ils seraient déjà réalisés depuis un certain temps s'ils n'avaient cessé d'être remis à plus tard au même titre que l'automatisation prévue depuis des années. L'informatisation entraînera de toute manière des transformations du point de vue formel. C'est pourquoi il a semblé peu judicieux d'introduire d'ores et déjà des changements au risque de devoir revenir en arrière dans quelques années et de compliquer ainsi inutilement le travail de l'utilisateur lorsqu'il doit consulter la bibliographie. Certes, la subdivision de la bibliographie en une partie chronologique et une partie thématique est depuis longtemps dépassée. Il serait plus judicieux de commencer par un chapitre général allant des temps préhistoriques aux temps modernes suivi de chapitres dont chacun serait consacré à une grande période historique : préhistoire, antiquité romaine, moyen âge, renaissance et temps modernes. Chacune de ces périodes serait ensuite subdivisée en sous-chapitres : généralités, économie, aspects sociaux, droit, défense, religion, culture, etc. Ces subdivisions pourraient ensuite être adaptées spécifiquement à chacune des époques historiques, par exemple l'archéologie dans la période du moyen âge ou l'industrie dans celle de l'histoire moderne. Les publications sur l'histoire cantonale et locale devraient suivre le sous-chapitre traitant des généralités. De plus, les titres devraient aussi y figurer en langue italienne. Il serait également avantageux pour le lecteur qu'une partie des publications de l'année en cours puisse être prise en considération. La bibliographie gagnerait ainsi en actualité, surtout si l'on sait qu'il s'écoule plus d'un semestre entre le délai de rédaction et la livraison. Toutefois, cela signifierait qu'il faudrait abandonner l'indication de l'année comme on l'a fait jusqu'ici et qu'il faudrait adopter une double désignation (1990/91, 1991/92, 1992/93 etc.). Aujourd'hui déjà, il n'est pas rare qu'il faille apporter des compléments et on ne pourra éviter de faire de même à l'avenir. Il vaut toujours mieux qu'une publication paraisse avec du retard plutôt qu'elle ne paraisse pas du tout. Pour l'instant, on ne sait pas encore exactement à quel moment et sous quelle forme ces modifications doivent intervenir. En tout cas, nous nous efforçons de continuer à mettre à la disposition des historiens un instrument en mesure de leur fournir les données dont ils ont besoin pour leurs recherches spécifiques.

7. A ce sujet, on aura avantage à consulter la revue *L'année politique* éditée depuis 25 ans par le Centre de recherche sur la politique suisse de l'Université de Berne ainsi que la *Bibliographie des sciences politiques* publiée dans l'*Annuaire suisse des sciences politiques*.



Rätus Luck, vice-directeur de la Bibliothèque nationale suisse :

« ... CHERCHEURS SILENCIEUSEMENT VOUES A LA GEOGRAPHIE PATRIOTIQUE » LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE DANS L'ENVIRONNEMENT DE LA SCIENCE 1895-1990

Capital et intérêts

Autocritique, analyse coût/bénéfice, étude des déficiences de production et de créneaux de marché sont depuis fort longtemps usuelles et prennent de plus en plus souvent pied dans le secteur public. Les bibliothèques ne veulent pas demeurer en reste : *assessment of activity, service assessment, performance measurement* sont aujourd'hui des notions qui ne leur sont plus étrangères¹.

Les bibliothèques ne sont pas un bien en soi et leur activité ne réside pas dans le seul fait qu'elles constituent des collections et les tiennent à jour. Elles veulent et doivent être utilisées. Goethe a exprimé cette réalité à l'occasion d'une visite à la bibliothèque de Göttingen en formulant une comparaison : face à ces inventaires, on se sent « comme en présence d'un grand capital qui, sans bruit, porte des intérêts incalculables »². Le caractère incalculable du poids et de la durée, l'effet mystérieux et silencieux d'une présence visible apparaissent très probablement pleins d'attraits aux yeux de Goethe. En revanche, près de deux cents ans plus tard, ce qui nous séduit, c'est la possibilité de nous interroger également sur l'importance du profit - ou encore de nous réinterroger à ce sujet.³

A vrai dire, dans le rapport de la Bibliothèque nationale suisse de l'année 1979, on peut lire la phrase suivante empreinte d'une certaine résignation : « Il serait vraiment fort difficile de recenser quantitativement l'étendue et les dimensions du travail scientifique d'information accompli dans notre pays. » Par ailleurs, la BN s'est très tôt distinguée par une certaine insistance en matière de contrôle d'efficacité et de rentabilité : dans le rapport annuel 1900/1901, on peut lire que « les collections de la bibliothèque nationale pourraient et devraient être utilisées plus intensément, afin que leur utilité corresponde aux ressources financières investies ainsi qu'à la peine et au travail qui leur sont consacrés ». A l'époque, ce sentiment de disparité entre l'engagement et le résultat était apparemment ressenti comme une

1. Voir à ce sujet Maurice Line : « Library Management Styles and Structures : a Need to Rethink ? » in : *Journal of Librarianship and Information Science* 23 (2) June 1991, p. 100 : « Performance measurement is now becoming *de rigueur*, and there is a shift from input measure, like amount of money spent on books or the number of periodicals acquired, to output measures, like the number of items issued per user or bibliographic searches carried out per researcher. This trend should focus attention even more on products. (...) Customer orientation and product orientation together should lead to concern with quality, another current theme in the private sector and increasingly in the public sector. »

Littérature par William Anderson : « The Evolution of Library and Information Services for Special Groups: The Role of Performance Review and User », in : *IFLA Journal* 17 (2), 1991, p. 141, Notes 10 et 11.

2. Fascicules journaliers et annuels 1801.

3. Les rapports annuels de la BN sont la source principale du présent article.

conséquence de l'emplacement du bâtiment : les nouvelles archives fédérales venaient, en effet, d'être érigées au Kirchenfeld.

Entre science et folklore

L'arrêté fédéral sur la BN datant de 1894 et la loi fédérale de 1911 qui l'a remplacée attribuent à la Bibliothèque nationale, de manière implicite, une tâche scientifique, par exemple le fait de rassembler les lois et les autres textes juridiques pour les bibliothèques universitaires. Les nombreuses déclarations sur la finalité de la BN qui ont précédé la fondation de cette institution montrent à l'évidence qu'on prévoyait de créer une bibliothèque scientifique et non pas un dépôt de livres ou une institution de ce genre à vocation d'éducation populaire : « La science suisse a incontestablement le droit d'exiger une collection complète d'*Helvetica* ». Tels sont les mots que le Conseil fédéral avait adressés au Parlement dans son message du 8 mai 1893. En 1891, Fritz Staub, le père du *Schweizerisches Idiotikon* s'était exprimé sans ambiguïté dans un essai : « Il est patent que la recherche scientifique, dont les buts, les voies et les moyens sont incalculables et imprévisibles, bénéficierait d'un soutien hors du commun s'il existait un établissement dans lequel toute personne se vouant à l'étude de notre pays et de son histoire au sens large du terme puisse trouver les écrits et les illustrations qui y seraient réunis. » En outre, le professeur Johann Heinrich Graf, futur président de la commission de la BN fut à l'époque l'auteur d'un mot d'esprit en parlant des « chercheurs silencieusement voués à la géographie patriotique », chercheurs auxquels devait être destinée la future bibliothèque. Johann Heinrich Graf fut membre de la commission centrale sous la direction de laquelle commença à paraître en 1892 une *Bibliographie des schweizerischen Landeskunde*, entreprise ambitieuse qui s'est achevée en 1945 avec la publication du 89^e fascicule. A l'époque, quoique la Bibliothèque de la ville de Zurich et la Bibliothèque de la bourgeoisie de Lucerne pussent mettre à disposition de riches fonds d'anciens imprimés suisses, les auteurs de cette bibliographie ont déploré d'emblée, et à chaque pas de leurs travaux, l'absence d'une vaste bibliothèque d'*Helvetica*. Les fascicules publiés après la fondation de la BN, qui avaient pu prendre appui sur sa collection, constituèrent en revanche la première application scientifique de la nouvelle institution (littérature ferroviaire 1902 ; économie 1907 ; éducation et enseignement 1908 ; musique et chansons populaires 1908).

L'idée défendue par divers milieux, selon laquelle il fallait créer une bibliothèque universelle scientifique d'après le modèle de la Bibliothèque nationale de Paris ou de la British Library avait certes été abandonnée ; une remarque ironique d'un homme très considéré, Carl Hülyi, relative à un tel projet voué à l'échec, a probablement contribué à son abandon⁴. Toutefois, avec les ans, la BN s'est distinguée par l'intérêt accru qu'elle offrait pour la science et la recherche ; elle s'est également fait un point d'honneur à se doter d'une commission où siègeraient régulièrement des professeurs d'université. C'est ainsi que la BN rejeta, non sans bruit, une nouvelle réglementation relative à la fabrication des imprimés de l'administration fédérale, qui devait également la concerner, cette charge s'avérant incompatible avec le caractère d'institut scientifique que l'institution revêtait. La même année, en 1926, une circulaire fut adressée aux professeurs des universités suisses « afin d'attirer leur attention sur les moyens auxiliaires et les facilités qui leur étaient accordés ainsi qu'à leurs étudiants. »

A partir de 1911 et 1912, le caractère scientifique de l'institut découlait de la jeune loi sur la BN qui prescrivait également de conserver les fonds ; par voie de conséquence, la direction de la BN dut se préoccuper de la détérioration constatée tant dans le domaine de la littérature de divertissement que dans celui des collections « scientifiques » bien plus coûteuses (1917). Cependant, une interrogation subsistait : pour qui, en réalité, la BN existait-elle ? Les responsables de cette institution n'ont cessé de réfléchir aux différents aspects de cette question. Elle est et doit rester une « bibliothèque de collections » et non une « bibliothèque d'usage et de formation » et il lui incombe « d'alimenter ses fonds à des fins d'utilisation scientifique et dans l'intérêt des chercheurs contemporains et futurs » : tels furent en substance les principes adoptés par la direction de la BN en 1914, selon lesquels « tout livre entré dans celle-ci devait y demeurer

4. *Annuaire de la politique fédérale 1893*, p. 500.

prêt pour la consultation » et qui gardaient l'institution de « tomber au niveau d'une bibliothèque de prêt ordinaire »⁵.

Par ailleurs, on voulait éviter d'exclure le « peuple » de cette bibliothèque nationale dont le « caractère démocratique » avait été souligné, ce d'autant plus que « l'expérience avait démontré que ce n'était pas toujours les usagers les plus cultivés et les plus aisés mais, bien souvent, les couches de la population les plus modestes qui manifestaient la plus grande ponctualité et le plus grand soin dans leurs relations avec la bibliothèque et dans le traitement des livres ». On constate même que les lecteurs au bénéfice d'une formation universitaire étaient fréquemment incapables de se tirer d'affaire avec les équipements de la bibliothèque (1902) et, semble-t-il, cette situation ne s'est guère améliorée 75 ans plus tard : « Les bibliothécaires constatent depuis fort longtemps que de nombreux usagers sont démunis, voire fort ignorants face au flot d'informations et aux moyens auxiliaires mis à leur disposition. L'exploitation des différents catalogues, bibliographies et ouvrages de référence leur pose problème » (1978). La raillerie est toutefois bien partagée. C'est ainsi qu'on peut lire dans le rapport annuel de la BN de l'année 1905 : « Lorsque 'Gritli' et 'Vreneli', du fin fond de la campagne bernoise, discutent de la Bibliothèque nationale, en évoquant les beaux livres qu'on y reçoit à lire ou lorsque d'un village retiré provient une commande, parce que son auteur a entendu parler de cette 'bibliothèque de réputation mondiale', les administrateurs sont en droit de se réjouir du trésor dont ils ont la garde. De tels propos montrent donc que la volonté de la bibliothèque nationale de servir notre peuple est connue de celui-ci et qu'il fait volontiers usage de cette prestation de service. » Au reste, il ne s'agissait nullement de lecteurs isolés ; preuve en est le rapport annuel 1937/38 qui parle de la déclaration d'un autodidacte méritant et auquel l'une de nos universités a décerné le titre de docteur *honoris causa* en droit : « Depuis de nombreuses années, je suis un usager zélé des trésors de la Bibliothèque nationale et si l'on m'a décerné, à moi simple ouvrier d'usine, le titre de docteur *honoris causa*, je reconnais en toute simplicité que sans le soutien des riches fonds de cette bibliothèque, je ne serais jamais parvenu à ce résultat. »

La BN et les sciences politiques

« Il n'existe aucun domaine d'activité scientifique, technique ou économique dans lequel les bibliothèques n'aient apporté leur contribution créatrice de manière directe ou indirecte ». Cette affirmation du rapport annuel 1955/56 s'est trouvée dépassée dix ans plus tard dans la mesure où l'on pouvait lire, dans le rapport de la Commission fédérale d'experts pour les questions de développement universitaire (1964), que les bibliothèques scientifiques avaient accumulé du retard et ne pouvaient remplir leur mission que partiellement⁶. La loi fédérale de 1968 sur l'aide aux universités prévoyait et prévoit encore des mesures en faveur des bibliothèques universitaires ; depuis lors, toute une série d'organismes se sont efforcés d'améliorer l'information et la documentation scientifiques : Commission pour les questions de documentation scientifique (rapport en 1972), Commission d'experts pour les questions de politique culturelle suisse (rapport en 1975), Commission pour les questions de coordination en matière de recherche scientifique (rapport en 1982) et Commission fédérale pour l'information scientifique (depuis 1985). Elles ont présenté des recommandations qui méritent réflexion (institut pour les sciences de l'information, loi sur l'encouragement de l'information scientifique, choix d'accents à placer dans la collecte de données, centres d'informations destinés aux diverses disciplines scientifiques, etc.).

Dans ce contexte, et à cause de ses collections, la BN est restée peu concernée : « La branche histoire et géographie nationales — comprise au sens large du terme — est encore privée de l'essor très marqué qu'on a constaté depuis un certain temps dans les sciences naturelles et la technique » (rapport annuel 1969). Dans les documents des commissions, il est principalement question d'automatisation, tant pour le Catalogue collectif suisse qui sert à localiser les monographies et les périodiques étrangers se trouvant dans les bibliothèques suisses, que pour les bibliographies spécialisées, ou encore pour la fonction-pilote assignée à la BN sur le plan du développement global du secteur national des bibliothèques.

5. Ce n'est qu'en 1948 qu'eut lieu une restriction catégorique des prêts en matière de littérature de divertissement.

6. Cf. *Rapport annuel 1964*.

Cette tâche de modernisation, qui doit être conçue et comprise comme un ensemble de prestations de services en faveur de la science, est accomplie par la BN avec un succès inégal. Le Catalogue collectif des monographies étrangères, établi durant des décennies dans le but de pouvoir proposer un « matériel bibliographique homogène et systématiquement axé sur la recherche scientifique (rapport annuel 1966), s'est vu cantonné à un rôle secondaire par des réseaux automatisés qui se sont constitués un peu partout en Suisse, tandis qu'on est parvenu à transformer le *Répertoire des périodiques étrangers dans les bibliothèques suisses* en une banque de données moderne, performante et tout à fait appropriée aux nécessités de la science et de la recherche. En sa qualité de « centre naturel de toute confirmation bibliographique à l'échelle nationale » qui « fait connaître au monde entier les prestations scientifiques et culturelles de notre pays » (rapports annuels 1943/44 et 1959/60, la BN continue de fournir des bases de travail fort utilisables, bien que produites à l'aide de moyens obsolètes.

Le développement de la BN visant à en faire un véritable « Centre d'information sur la Suisse », comme l'a proposé la Commission fédérale pour l'information scientifique est prévu, un message du Conseil fédéral aux Chambres étant en cours de rédaction. Au cours des dernières décennies, la BN est parvenue à améliorer les conditions générales dans lesquelles elle fournit ses services à la science : dans ce cadre, il y a eu la modernisation de ses installations de reproduction et de transmission de l'information, des cours d'introduction à la consultation et à l'utilisation d'une bibliothèque ainsi qu'à la technique de la recherche bibliographique, des visites guidées des locaux de la bibliothèque destinés à diverses catégories d'utilisateurs et enfin la formation et le perfectionnement des collaborateurs de la BN à l'occasion de cours ou d'échanges avec des bibliothèques d'autres pays, particulièrement de 1953 à 1960 (Angleterre, RFA, Pays-Bas, France, Italie, Pologne).

Le diable se cache dans le détail

De par sa vocation d'instrument au service d'une « orientation bibliographique spécialisée », la BN a toujours été comprise comme une source de « renseignements documentaires », pouvant consister en exposés scientifiquement fondés, et susceptibles de servir à la transmission de connaissances cruciales et d'« informations ponctuelles sur des faits ». Si l'on regroupait les réponses que la BN a dû délivrer, on obtiendrait un lexique historico-géographique d'une ampleur considérable et très richement illustré (les demandes portant sur des documents illustrés sont fréquentes). On y trouverait des explications sur la navigation intérieure et sur « l'activité créatrice de la femme en musique », des informations sur les relations que des étrangers célèbres ont entretenues avec la Suisse, sur les routes les plus anciennes des cols alpins, sur l'intégration européenne, sur les égorgements selon le rite juif, sur le folklore, sur la généalogie et l'héraldique, sur la musique et l'économie nationale, sur la conduite de la guerre psychologique, sur C.G. Jung, Charles-Ferdinand Ramuz, Rainer Maria Rilke et Gottfried Keller. Un jour, la BN a dressé une liste destinée à un fermier suisse émigré en Amérique, qui voulait donner à son bétail des noms aussi authentiques que possible, c'est-à-dire une liste de noms de vaches usuels dans sa patrie d'origine ! Bien souvent, la BN a apporté son aide pour résoudre des problèmes de traduction « relevant plutôt des compétences d'une université », comme le souligne un chroniqueur aussi fier qu'indigné. Celui-ci ne précise pas s'il a pu renseigner l'astrologue soucieux de connaître les dates de naissance de Guillaume Tell et de ses fils afin de calculer sous quelle constellation ces héros vinrent au monde⁷.

Dans le cadre de cette activité informative, dont on sait qu'elle a été exercée au bénéfice d'un nombre indéterminé, mais élevé, d'ouvrages scientifiques, il existe, en plus des catalogues par auteurs et par matières de la BN, d'autres sources de renseignements : un index des personnes mentionnées dans les autobiographies et les journaux intimes d'écrivains suisses (faute duquel on serait privé d'accès direct à ces sources), ou encore la suite du « Répertoire des fonds manuscrits dans les bibliothèques et archives de Suisse » qui, dans un avenir relativement proche, constituera une banque de données informatisée au service des travaux des Archives littéraires suisses et de ses usagers.

7. Cf. Rapport annuel 1941/42



Magasin des « anciens *Helvetica* »

« *Litteris et Patriae* »

Médiation littéraire, recherches bibliographiques et historiques, documentations illustrées : ce sont là des contributions importantes, des éléments « porteurs ». Il ne s'agit toutefois pas de prestations scientifiques proprement dites et tout cela demeure plus ou moins dans l'anonymat, relégué dans l'avant-propos ou la préface d'un auteur qui n'en est pas moins reconnaissant, à moins que cela ne figure discrètement dans le générique d'une émission de télévision.

La BN fournit pourtant des contributions originales et autonomes au domaine scientifique ; elle le fait dans un cadre certes modeste, mais qui suscite toujours une reconnaissance : il s'agit des expositions qu'elle met sur pied ainsi que des catalogues et des manifestations qui s'y rapportent. Dans le bâtiment des Archives fédérales où la BN fut abritée jusqu'en 1931, il n'existait aucun local se prêtant à ce genre d'entreprises ; la seule exposition organisée avant le transfert dans le nouveau bâtiment était intitulée « Schweizerische Kriegsgraphik 1914-1920 » et eut lieu grâce à l'hospitalité du Musée bernois des beaux-arts. Depuis 1931, on a dénombré quelque 150 expositions ; jusqu'en 1969, celles-ci furent organisées dans la salle d'exposition puis, après que celle-ci fut devenue salle du catalogue, dans les corridors. Le chiffre précité ne comprend pas les expositions *extra muros* en Suisse et à l'étranger auxquelles la BN a participé par le biais de documents provenant de ses fonds, et ne compte pas non plus les expositions d'autres institutions pour lesquelles elle a mis son bâtiment à disposition, ni les commémorations ou autres manifestations de ce type qui ont trouvé place dans deux ou trois vitrines du foyer, à proximité du prêtre.

Il s'agit surtout d'expositions concernant des auteurs dont les fonds ont été confiés en tout ou partie à la BN et qui avaient une valeur scientifique sur le plan de l'information : Carl Spitteler (1945), Rainer Maria Rilke (1952, 1975), Gonzague de Reynold (1960, 1980), Hermann Hesse (1957, 1977), Monique Saint-Hélière (1985), Eugène Rambert (1986), Blaise Cendrars (1987), S. Corinna Bille (1989) ; quant à l'exposition

d'inauguration des Archives littéraires suisses, organisée en 1990, elle a permis de présenter simultanément 22 auteurs.

Un certain nombre d'expositions furent fort remarquées : « Goethe et la Suisse » (1932), « Schillers Tell und die Schweiz » (1959), « Tell : Weg eines Helden » (1972), puis les expositions du centenaire : « La Suisse en 1840 » (1940), « La Suisse d'il y a cent ans » (1980), « Les Alpes dans la littérature et l'iconographie » (1965) ainsi que, naturellement, les deux expositions commémoratives « Les Suisses dans le monde » (1945) et les « 75 ans de la Bibliothèque nationale suisse ».

C'est manifestement tard dans l'histoire de la BN qu'a débuté l'activité scientifique des collaborateurs, activité exercée de manière autonome et en quelque sorte séparée du fonctionnement de la bibliothèque ; il s'agit pour ainsi dire d'une activité scientifique d'appoint et d'accompagnement, sciemment encouragée par les bibliothèques universitaires. Des décennies durant, les publications, les exposés et les conférences de collaborateurs de la BN se sont limités au domaine des bibliothèques et de la documentation ou encore, occasionnellement, à un article lexicographique (Marcus Bourquin fait toutefois exception : « La Suisse dans des vues et récits anciens », 1968). Les archives suisses sur Rilke constituées en 1951 ne sont devenues « fonds d'étude » qu'en 1975, alors qu'il était prévu d'exploiter ce fonds en relation avec l'édition des lettres de Rilke, conservées à la BN — correspondance épistolaire avec Nanny Wunderly-Volkart — et en rapport avec l'organisation d'un symposium sur le thème « Der späte Rilke ». Le fonds Hesse n'a longtemps servi qu'à des personnes extérieures à la BN ; ce n'est qu'au cours des dix dernières années que ce fonds a suscité des études internes à la BN, par exemple au sujet de la réception de Hesse en Suisse, objet de recherche quasiment idéal. En 1985, un collaborateur de la BN a été l'auteur de l'édition historico-critique du volume 14 de l'oeuvre de C.F. Meyer. En outre, des prestations scientifiques de premier ordre ont vu le jour à la BN, à savoir le *Catalogue du Fonds Blaise Cendrars* de Marius Michaud, les monographies de Marie-Louise Schaller sur Otto Morach et Hanny Bay, ses livres *Die Schweiz. Arkadien im Herzen Europas* et *Annäherung an die Natur*, recherche exemplaire en histoire de l'art, couronnée par un prix, sans oublier les publications, exposés et recensions que Pierre Surchat, responsable de la bibliographie d'histoire suisse, a publiés dans son domaine de recherche (voir aussi la récapitulation en page 66 et suivante).

A l'avenir, ce sont surtout les Archives littéraires suisses qui fourniront l'occasion d'éditer des ouvrages et d'organiser des symposiums ; mais on devrait aussi encourager des études scientifiques dans d'autres domaines et pouvoir aider les collaborateurs à assurer, de par leurs connaissances approfondies, le rayonnement des fonds dont ils ont la charge.

Dans l'avant-propos d'une série de publications inaugurée par ses propres exposés et intitulée *Zur Geschichte und Litteratur. Aus den Schätzen der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfbüttel* (1773), Gotthold Ephraim Lessing, alors bibliothécaire à cet endroit, critique l'un de ses prédécesseurs qui avait rédigé une histoire de la bibliothèque sans en comprendre l'essentiel. Ce qui importe, en effet, ce n'est point de « faire le récit méticuleux de la genèse d'une bibliothèque et de son accroissement — il s'agirait tout au plus de la généalogie de la bibliothèque — mais bien plutôt de montrer en quoi fut utile à l'érudition et aux savants le fait que tant de livres aient trouvé ici refuge au prix de tant de peine ; ce sont là les exploits de la bibliothèque et, sans exploits, il n'y a pas d'histoire ».

De semblables idées ont incité la direction de la BN à créer vers la fin de la Seconde Guerre mondiale une série de publications intitulée *Litteris et Patriae*. Un seul et unique fascicule a été publié⁸ ; il est non seulement envisageable, mais fort souhaitable, que cette série, entièrement façonnée par les collaborateurs de la bibliothèque, et sur la base de ses fonds mêmes, connaisse une suite, éventuellement sous un autre titre. Car c'est en oeuvrant lui-même scientifiquement avec une certaine continuité, que le bibliothécaire peut s'orienter et se situer dans « l'environnement scientifique », qu'il est en mesure de définir ses propres attentes en matière bibliothéconomique et de les ajuster judicieusement à des domaines aussi divers que la structure des collections, le catalogage, les heures d'ouverture ou d'autres conditions-cadre tout aussi fondamentales.

8. *Recherche linguistique suisse*. Catalogue d'une exposition de la Bibliothèque nationale suisse. Avant-propos de Marcel Godet, directeur de la BN, avec des contributions de Karl Jäberg, Andrea Schorta, Heinrich Baumgartner, Rudolf Hotzenköcherle, Berne, 1943.